

Ensemble, changeons la finance

Financité

magazine

Comment arrêter
une monnaie locale
citoyenne

Euro numérique,
à quoi ça sert ?

Comprendre
les actifs échoués



**VOTRE ARGENT
NEUTRE
EN CARBONE**

festival Ensemble, changeons la finance Financité

Étincelles

Un duo d'improvisation qui met le feu à vos idées !

Les comédiens Salvatore et Thierry se baseront sur vos idées pour improviser avec humour, sarcasme et dérision des scènes qui raviveront nos imaginaires et nous projeteront vers des avenir désirables.

Du 10 au 29 octobre 2023
partout en Wallonie et à Bruxelles
www.financite.be/festival



Avec le soutien de



QUI SOMMES-NOUS ?

Financité est un mouvement qui rassemble des citoyen-ne-s et des associations qui contribuent ensemble à remettre la finance et l'économie au service des citoyen-ne-s et de l'environnement. Pour Financité, encourager la transition écologique et sociale ainsi qu'œuvrer pour le bien commun passe par une finance plus juste, éthique et solidaire.

Au travers d'ateliers, de conférences, de formations, d'outils pédagogiques et d'accompagnement, Financité informe et mobilise pour changer la finance. Partout en Wallonie et à Bruxelles, des groupes de citoyen-ne-s se sont déjà formés pour développer des initiatives de monnaie locale et citoyenne, des coopératives de biens communs, des groupes d'épargne collective...

Tout le monde peut faire un premier pas pour renverser la machine financière. Parallèlement, Financité réalise des recherches sur la finance éthique et solidaire et développe des outils nouveaux pour le financement et la promotion de l'économie sociale. Le Financité magazine est une publication de Financité. Son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.

Financité

Écriture : L'écriture inclusive et la féminisation des noms sont employés dans cette publication, quitte à parfois faire des « fautes » de français assumées, mais remplaçant les femmes et les hommes sur un pied d'égalité.

Rédaction : rue Botanique 75, 1210 Bruxelles
- 02 340 08 60 - info@financite.be

Éditeur responsable : Bernard Bayot.
Ont collaboré à ce numéro : Bernard Bayot, Hicham Bekkali, Anne Berger, Laurent d'Altoe, Eric Dewaele, Louise Dubois, Anne Fily, Morgane Kubicki, Danaé List, Didier Palange, Valéry Paternotte, Irène Piancatelli, Héloïse Rigot.
Graphisme et mise en page : Louise Laurent & Élise Debouy
Photo de couverture : Renting C - Unsplash
Impression : Les Éditions de l'Avenir

Financité est financé par



Financité est acteur de



SOMMAIRE

- 4 **DOSSIER**
Votre argent neutre en carbone
- 10 **ACTUS**
- 12 **LA FINANCE EXPLIQUÉE**
Les actifs échoués
- 14 **EN TOUTE MAUVAISE FOIS**
Sortez Amazon de la liste noire
- 15 **LES EXPERT·E·S DU QUOTIDIEN**
S'envoler pour les vacances ?
- 16 **INTERVIEW**
« L'argent des banques ne va que vers des projets rentables »
- 18 **ANALYSES**
Euro numérique, à quoi ça sert ?
Qui contrôle l'argent
Local, renouvelable et solidaire
- 24 **FINANCE SOLIDAIRE**
Financer autrement
Produire et acheter justement
Au bénéfice de tout-te-s
- 24 **TRANSITION**
Des châssis solidaires à l'université
- 27 **MONNAIES CITOYENNES**
Une monnaie locale citoyenne, comment est-ce que ça s'arrête ?
- 30 **LE MOUVEMENT FINANCIÉ**
2024, année électorale
- 31 **CAMPAGNE**
Chaque dixième de degré de compte
- 32 **RÉGIONS**
- 38 **NOTRE ACTUALITÉ**
- 39 **OUI, MAIS**
- 40 **SANS FILTRE**
Pour mieux vous servir



CE QUE VOUS EN DITES EN DIRECT DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Pensez-vous que les banques relèveront les taux d'intérêt sur les comptes d'épargne sans projet de loi ?

À moins d'une sorte de miracle parce que la concurrence se ferait plus féroce, il n'y a pas d'espoir d'une augmentation des taux d'intérêt sans contrainte légale. La loi devrait prévoir d'une part, un alignement automatique des taux au bénéfice des particuliers à ceux offerts aux institutions bancaires par les banques centrales ; d'autre part, elle devrait interdire purement et simplement les primes de fidélité et ne plus reconnaître que des taux d'intérêts légaux. Car quelle confiance peut-on encore accorder aujourd'hui aux banques ? Plus aucune semble-t-il. La loi doit de toute urgence pallier cette dérive ultra capitaliste.

Jean-Jacques Corvilain

Avez-vous des craintes sur l'investissement durable et/ou socialement responsable ?

L'investissement responsable est un oxymore. L'investisseur-euse veut du rendement, c'est-à-dire de l'efficacité. La responsabilité veut de la résilience, donc plusieurs manières de faire la même chose, ce qui n'est absolument pas efficace.

Marc Blasband

Total signe un contrat avec l'Irak pour exploiter du gaz et du pétrole. L'oléoduc en construction en Ouganda va certainement déplacer plus de 100 000 personnes. BP, Shell et toute cette clique sont de la même veine. Ne croyons pas que les banques (avec nos sous dont nous ne voyons plus la couleur) évitent d'investir chez ces criminels.

Marc Winand

INSCRIVEZ-VOUS À NOS NEWSLETTERS QUOTIDIENNES ET RÉAGISSEZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : WWW.FINANCITE.BE + f

VIEILLESSE ET INÉGALITÉS

Bernard Bayot

Le vieillissement de la population devient un enjeu crucial. Le dernier rapport annuel consacré à cette question (Comité d'étude sur le vieillissement, Rapport annuel 2023, 11 juillet 2023) en atteste : en 2022, les dépenses sociales publiques représentaient 25,7 % du produit intérieur brut (PIB), c'est-à-dire de la richesse que nous produisons en une année, et le Bureau du plan estime qu'elles devraient atteindre 29,9 % en 2070, avec un pic de 30,1 % en 2050. Cette évolution s'explique par l'augmentation du coût des pensions et des soins de santé, avec une forte accélération entre 2022 et 2040. Elle se comprend aisément : nous avons 1,8 travailleur-euse-s actif-ive-s par pensionné-e en 2022 mais, en raison du vieillissement de la population, ce nombre passera à 1,4 en 2070, soit une baisse de 22 %.

De son côté, la Banque centrale européenne (BCE) a publié les résultats de sa dernière enquête sur le comportement financier des ménages (ECB, *The Household Finance and Consumption Survey*, Wave 2021, juillet 2023). Si nous divisons les ménages belges en cinq, selon la richesse de leur patrimoine, et que nous examinons la pension complémentaire qu'ils ont pu constituer, qu'il s'agisse d'un compte d'épargne-pension ou d'une assurance d'épargne-pension auprès d'une entreprise d'assurance, sans surprise, les 20 % les plus riches ont épargné en moyenne cinq fois plus que les autres. Cela monte à huit fois si on les compare aux 60 % les moins riches – c'est quand même une large majorité de la population ! –, à dix fois en comparaison des 40 % les moins riches et à trente-cinq fois par rapport aux 20 % les plus pauvres.

C'est évidemment assez logique puisqu'ils ont davantage de moyens et donc de capacité de se constituer une pension complémentaire. C'est ainsi que la moyenne du patrimoine net, ce que nous possédons moins nos dettes, des 20 % les plus riches est de 698 050 euros contre 15 350 euros pour les 20 % les moins riches, soit 45 fois plus. C'est même probablement davantage, car des recherches montrent que les enquêtes sous-estiment les inégalités, notamment parce que certaines familles fortunées refusent de participer à de tels sondages.

En toute hypothèse, on comprend que ceux et celles qui possèdent au moins 45 fois plus de patrimoine investissent 35 fois plus au travers d'une pension complémentaire : ce sont sans doute ceux-celles qui en ont le moins besoin, puisqu'ils-elles ont précisément des réserves abondantes, mais également objectivement le plus de facilité à le faire. Mais alors pourquoi faut-il les y inciter en les faisant bénéficier d'un avantage fiscal ? D'autant que ces subsides publics largement versés aux plus riches ne sont payés que grâce à la contribution de tou-te-s, y compris de ceux qui n'en ont pas bénéficié. Ce système fiscal régressif accroît donc les inégalités au lieu de remplir la fonction classique de redistribution de l'impôt des ménages à revenu supérieur vers les ménages à revenu inférieur.

Même s'il s'agit d'un des postes de dépenses déductibles les plus coûteux pour la Belgique (434 millions d'euros prévus en 2023), sa suppression ne fournirait sans doute qu'une petite partie des moyens nécessaires pour garantir une retraite décente pour tou-te-s. Pour autant, comment justifier le maintien de cette subvention aux plus riches ? ■

VOTRE ARGENT NEUTRE EN CARBONE

Depuis peu, de nouveaux comptes ont fait leur apparition. Ils promettent que votre argent ne servira pas au financement des énergies fossiles. Mais mieux encore, chaque transaction vous aiderait à compenser votre propre empreinte carbone. Éviter l'avion, manger moins de viande et choisir le vélo ne servirait donc à rien si votre argent continue à soutenir l'extraction de gaz, pétrole et de charbon. Ces alternatives presque bancaires se heurtent cependant à un problème de taille : les banques.

COMPTE SANS BANQUE

Des établissements de paiements nouent des partenariats avec des banques pour créer des comptes neutres en carbone.

Morgane Kubicki

« Changer la banque pour changer le monde ». Lorsqu'elle débarque sur le marché belge, Green-Got arrive avec un message clair : votre banque pollue et Green-Got a la solution. Un compte courant avec une carte en bois de cerisier ou en plastique recyclé, qui suit les émissions de CO₂ de vos transactions et qui garantit que votre argent ne financera pas les produits carbonés.

La promotion bien ficelée fait mouche. En Belgique, seule Triodos se présente comme une banque durable. La banque est en effet reconnue pour son engagement climatique, mais ne propose pas de compte courant pour les particuliers. La coopérative NewB, devenue banque en 2021 dix ans après sa création, a dû renoncer à sa licence bancaire en 2023 faute d'avoir levé suffisamment de capital. Les clientes et clients de la coopérative passent alors chez vdk qui n'a pas d'investissement dans les énergies fossiles et une politique climatique encourageante, mais qui a jusqu'ici misé sur positionnement sur l'économie locale plutôt que la banque du climat.¹

L'argent pollue

On sait pourtant que les sommes placées sur un compte bancaire classique polluent. Elles ont même un impact bien plus important que tous les efforts environnementaux puisque cet argent est utilisé par la banque pour accorder des crédits et faire des investissements pas toujours très propres. Selon l'étude d'Oxfam « Banques : des engagements à prendre au 4^e degré » publiée fin 2020, l'empreinte carbone des grandes banques françaises représente près de 8 fois les émissions de gaz à effet de serre de la France entière. Le portefeuille des grandes banques est en effet encore largement orienté vers les énergies fossiles plutôt que vers le financement de la transition. Généralement, on estime que 1 500 euros placés sur un compte traditionnel émettent en moyenne 1 tonne de CO₂ par an. Hors impact financier, on estime à une dizaine de tonnes l'empreinte carbone d'un-e Belge moyen-ne. Alors forcément, éviter que son compte bancaire n'annule les efforts du quotidien, l'idée plaît.

Pourtant, Green-Got n'est pas une banque. Une stratégie entièrement assumée par les 3 fondateur-rices : « Être une banque c'est 10 millions d'euros et 500 personnes qui y travaillent pendant des années. N'étant ni héritier-es milliardaires ni gagnant-es du loto,



cette option s'est vite écartée », affirme sans complexe la présidente Maud Caillaux. Au lieu d'attendre des années pour devenir établissement de crédit, les 3 fondateur-rices décident après une levée de fonds citoyenne et le soutien de fonds d'investissement suédois de commencer par une offre de compte courant créé avec un partenaire bancaire.

Plus sociétés technologiques que banques, elles proposent à des partenaires de créer leur offre sur mesure.

En réalité, Green-Got est le nom commercial de Domino SAS, enregistré en tant que courtier en assurance et agent prestataire de services de paiements. Sans statut bancaire, Green-Got ne peut techniquement pas recevoir les dépôts de la clientèle, activité réservée aux banques. L'argent déposé sur les comptes courants doit donc être placé auprès d'un partenaire, Arkéa, groupe de bancassurance coopératif et mutualiste en France. Ce dernier déclare exclure tous les projets d'extraction et le développement des énergies fossiles, mais ne justifie pas les financements dirigés vers des projets écologiques. Pas de panique, Green-Got dit assurer le cantonnement des dépôts et une totale visibilité de ce qui est fait de l'argent.



© Green-Got

Au final, ce qui différencie réellement Green-Got est qu'une partie de l'interchange bancaire finance des projets de compensation carbone (dépollution des mers et océans ou boisement d'anciennes terres agricoles, par exemple) ainsi que l'outil de calcul des émissions de CO₂ des dépenses. Pour le reste, le prestataire de paiement ne peut pas vraiment investir dans la transition, mais assure qu'un produit d'assurance-vie est sur le point de voir le jour. « Les fonds qui composent les portefeuilles de cette assurance-vie ont été sélectionnés pour que votre argent finance la transition et participe à la préservation de la planète et du vivant », assure Green-Got.

Sans statut bancaire, il a aussi fallu trouver un partenaire pour déposer l'argent des comptes.

Dépolluer en payant

Ce modèle d'établissement de paiement tourné vers la transition, c'est aussi le choix qu'a fait Helios, en France. Dès le départ, un outil vous propose de simuler l'empreinte carbone de votre compte bancaire classique. 10 000 euros chez BNP Paribas représentent par exemple 6,52 tonnes de CO₂ par an, soit 652 repas avec du bœuf, près de 30 000 kilomètres en voiture et 26 années de chauffage électrique. Pour y remédier, Helios garantit que l'argent placé sur ses comptes ne finance pas un seul euro pour les énergies fossiles. Les financements sont exclusivement dirigés vers la transition écologique.

Mais, sans statut bancaire, il a aussi fallu trouver un partenaire bancaire pour déposer l'argent des comptes. C'est Solaris qui a été choisie pour garder les 242 millions d'euros déposés par les client-e-s. Le montant est gardé dans la banque allemande et investi pour compte d'Helios dans des projets qui accélèrent la transition (6 millions à ce jour). La société allemande met en réalité sa licence bancaire à disposition de ses clients. C'est elle aussi qui est partenaire de l'offre de canB, compte français qui reverse une commission à des projets associatifs à chaque fois que vous effectuez une transaction, mais aussi Vivid, compte qui encourage

à investir dans des actions et fonds d'investissement et rétribue des commissions pour les achats effectués auprès de centaines d'entreprises pas nécessairement (ni souvent) reconnues pour leur engagement climatique. En France toujours, le « compte éthique et l'épargne positive » de OnlyOne dépose ses fonds chez Société Générale.

Vous voulez créer une carte de paiement où un pourcentage du montant dépensé est reversé à des associations qui soutiennent le bien-être animal ? Vous voulez inventer une plateforme qui permette aux associations de copropriété qui éprouvent souvent des difficultés à trouver une offre bancaire de gérer leur compte ? C'est possible aussi. La liste de ces sociétés, plus entreprises technologiques que banques, qui permettent à d'autres de créer des comptes et offrir des cartes bancaires ne cesse de s'allonger.

La voie bancaire

Chez nos voisin-e-s néerlandais-es, Bunq a pris la route de l'établissement bancaire et se revendique aujourd'hui deuxième plus grande néobanque en Europe (comprendre qu'elle est la deuxième banque qui agit uniquement en ligne). Son compte Easy Green, où un arbre est planté tous les 100 euros dépensés, promet aux client-e-s de compenser leurs émissions CO₂ tout en dépensant.

Bunq ne finance ni n'investit dans les énergies fossiles et publie les émissions de gaz à effet de serre associées à toutes les entreprises et projets qu'elle finance. Elle s'engage à respecter un scénario de 1,5 degré,



© helios



© Josh Olalde - Unsplash

mais n'a pas encore fixé d'objectifs de réduction mesurables ce qui lui vaut la note de 8 sur 10 en matière de politique climatique selon FairFinance Guide.

« En tant que pionniers de la durabilité, nous donnons à nos utilisateurs le pouvoir de décider où leurs dépôts sont investis, ce qui leur permet de gérer leur impact », promet la néobanque. L'application permet en effet aux détenteur-riche-s de compte de filtrer les domaines dans lesquels l'argent disponible sur le compte est investi en choisissant « toutes les entreprises » ou uniquement les entreprises vertes. Mais il faut être honnête, mis à part les projets de plantation d'arbres très détaillés, il reste difficile pour un particulier de connaître les projets soutenus par Bunq.

Autre modèle bancaire, celui de Banx, fruit d'un partenariat entre Belfius et Proximus en 2021. La marque bancaire (elle bénéficie de la licence bancaire et du développement de Belfius) se dit digitale, locale et durable. Tableau de bord de l'impact carbone de ses achats, un arbre planté pour chaque nouveau-elle client-e, Banx a même inventé le terme de « slowbanking ». Elle dit soutenir des organisations locales, prête à l'économie belge et aux familles, entreprises, municipalités, écoles, centres de soins... Mais pour ce qui est du détail de l'utilisation de l'épargne, la marque n'offre pas plus de garantie que la banque qui l'a créée. Belfius ne communique en effet pas sur les émissions CO₂ de son portefeuille et de ses prêts, même si elle dit ne pas financer les nouveaux projets liés à la production et à l'extraction de pétrole, de charbon et de gaz. En termes d'investissement, Banx reconnaît que tous les fonds de la gamme ne sont pas considérés comme « durables » au sens strict du terme. Entre les lignes, il faut comprendre que ces fonds n'appliquent pas des critères de durabilité suffisants pour être autorisés à utiliser le mot « durable » selon la réglementation européenne.

Dans le secteur financier, il semblerait qu'on ait, au choix, une vision très claire de la façon dont devrait être utilisé l'argent sans avoir les moyens bancaires, soit les moyens sans avoir la vision. Le caractère durable des établissements de paiement qui proposent des comptes neutres en carbone dépend en grande partie de la banque chez qui les fonds sont déposés.

Le caractère durable de ces comptes neutres en carbone dépend en grande partie de la banque chez qui les fonds sont déposés.

Pour une initiative comme Green-Got, l'obtention de la licence bancaire reste clairement un objectif. Mais la jeune entreprise refuse de se prononcer sur un quelconque horizon temporel. « Ce qui est clair, c'est que cela prend beaucoup de temps, mais c'est plus simple de partir avec un bilan vierge plutôt que d'être un très grand paquebot qui est né pour financer la révolution industrielle », affirme Maud Caillaux. L'héritage des financements passés, c'est en effet ce qui bloque les grandes banques aujourd'hui. Une certaine mauvaise volonté aussi. Pour l'année 2022, le rapport de Banking on Climate Chaos chiffre à 673 milliards de dollars le montant versé par les banques européennes aux producteurs d'énergies fossiles.

Pour limiter le réchauffement climatique à 1,5° C, le GIEC estime que les besoins en investissement annuel sont 3 à 6 fois supérieurs au niveau actuel. « Les capitaux mondiaux sont suffisants pour combler ce déficit d'investissement, mais il existe des obstacles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur financier mondial, au déploiement de capitaux pour l'action climatique », prévient le rapport de synthèse paru en mars. Face au dérèglement climatique, l'orientation de l'argent est la clé. Les gestes individuels et investissements au niveau individuel, eux, peuvent faire baisser d'environ 20 % notre empreinte carbone d'ici 2050, soit le quart de ce qui est nécessaire pour respecter l'Accord de Paris. ■

1. La banque vdk obtient la deuxième place au classement du Scan des banques avec un score de 65 % sur les aspects climatiques, derrière Triodos (86 %).



© Bart Van Dijk - Unsplash

FINANCER LE CHAOS

Malgré des engagements publics à atteindre la neutralité carbone, les banques continuent d'augmenter leur soutien à l'énergie fossile.

Morgane Kubicki

Pour comprendre comment votre compte pollue, il suffit de regarder les entreprises que votre banque finance. Facile à dire. Car dans les faits, les banques offrent très peu de transparence sur la destination de leurs investissements.

Le rapport « Banking en Climate Chaos » examine chaque année le financement de l'industrie fossile par les banques commerciales et banques d'investissements. Il totalise les prêts (octroyés par les banques) et les émissions d'actions et d'obligations (facilitées par les banques) de plus de 2 000 entreprises actives dans le secteur du pétrole, du gaz et du charbon qu'il attribue ensuite aux banques.

Résultat, le financement des combustibles fossiles par les 60 plus grandes banques mondiales a atteint 5 500 milliards de dollars au cours des sept années qui ont suivi l'adoption de l'Accord de Paris, avec 669 milliards de dollars de financement des combustibles fossiles pour la seule année 2022, dont 150 milliards pour le financement de nouveaux projets d'expansion. Le niveau s'est cependant stabilisé l'année dernière, alors même qu'il avait augmenté en 2021. Mais les associations qui rédigent le rapport préviennent, il s'agit de « conditions géopolitiques et économiques inhabituelles, et non de changements dans la politique des banques. » Avec l'explosion du prix de l'énergie, les entreprises fossiles ont en effet réalisé des profits record l'année dernière. Certaines n'ont même pas sollicité de financement auprès des banques.

L'ALLIANCE DU NET ZÉRO

Avec 135 milliards de dollars d'actifs, la Gfanz (l'alliance financière de Glasgow pour zéro émission nette ou Glasgow Financial Alliance for Net Zero en anglais) devait être une étape de taille dans la finance durable avec des membres qui s'engagent à réduire leurs émissions de carbone. À peine un an plus tard, JP Morgan, Morgan Stanley et Bank of America menaçaient déjà de quitter l'alliance. En cause, une nouvelle exigence de la Gfanz qui demande de ne plus financer de nouveaux projets liés au charbon. L'alliance a ensuite retiré discrètement son affiliation à la campagne « Race to Zero » poussées par les Nations Unies, invoquant un risque d'infraction au droit de la concurrence. En réalité, l'alliance a peur des poursuites judiciaires qui pourraient être engagées par les géants de l'industrie fossile, vexés de ne plus trouver de financement. Depuis sa création en 2021, seule une poignée d'institutions ont adopté des politiques climatiques qui restreignent leur soutien aux projets d'énergie fossile. Pour le reste, le rapport *Throwing fuel on the fire* (Jeter de l'huile sur le feu, en français) publié par 13 ONG précise que 56 des plus grandes banques membres de la Net-Zero Banking Alliance (NZBA) ont fourni 270 milliards de dollars à 102 grands développeurs d'énergies fossiles depuis leur adhésion.

Si les institutions américaines restent de loin les premiers soutiens des énergies fossiles (JP Morgan Chase, Citi, Wells Fargo et Bank of America se partagent les premières places), les banques européennes restent des financeurs de taille. Les trois premiers soutiens européens étaient Crédit Agricole, Société Générale et surtout BNP Paribas (11^e), qui se retrouve parmi les 15 institutions qui ont augmenté leur financement à l'industrie fossile entre 2021 et 2022. Deutsche Bank arrive à la 22^e place, devant ING (28^e).

Pourtant, 49 des 60 banques présentées dans le rapport ont publiquement pris l'engagement que leurs investissements et leur portefeuille arrive à la neutralité carbone d'ici 2050. « Ces 49 banques ayant pris des engagements nets de zéro ont financé 122 milliards de dollars aux 100 premières entreprises développant des combustibles fossiles en 2022 », regrette le rapport. ■

DIS-MOI QUI TU FINANCES

Pour les particuliers, il reste très compliqué de connaître l'utilisation faite de son épargne par les institutions bancaires.

Morgane Kubicki

ses client-e-s (comprendre, les personnes et entreprises qu'elle finance). On retient cependant que le portefeuille total du Groupe KBC contient beaucoup de crédits

Peut-être est-ce dû aux taux d'intérêt toujours très faibles, les Belges ont puisé dans leur compte d'épargne. Mais cet été, il y avait tout de même un peu moins de 300 milliards d'euros sur les comptes d'épargne en Belgique.

Difficile de savoir ce que finance vraiment l'argent déposé sur les comptes bancaires. La réponse partielle se trouve distillée entre les rapports annuels, les rapports de responsabilité sociétale de l'entreprise, ou encore les rapports de durabilité. Chaque rapport à son jargon. Paradoxalement, la profusion et la diversité des documents rend souvent la tâche plus ardue. L'analyse des rapports des 4 grandes banques belges n'offre qu'une vue partielle sur l'utilisation effective des dépôts.

KBC, par exemple, publie l'encours de ses crédits sensibles au climat ainsi que les financements et crédits considérés comme durables (énergie renouvelable, crédits pour des maisons à faible consommation ou véhicules basse consommation) ainsi que l'empreinte carbone de son activité propre ainsi que celle de

sensibles pour le climat et que ces informations, disponibles dans un rapport en anglais de 151 pages, sont loin d'être accessibles à tou-te-s.

Même constat chez Belfius, où le rapport de durabilité apporte en effet des indicateurs sur l'empreinte carbone de la banque et les émissions financées selon les secteurs à forte intensité carbone mais aussi les prêts ayant une incidence sur la biodiversité. Il faudra tout de même trouver ce document très dense sur la partie du site destinées aux investisseurs institutionnels.

Paradoxalement, la profusion est la diversité des documents rend l'information plus difficile à analyser.

Le groupe ING présente son portefeuille de crédits en 20 grands secteurs et 471 sous-secteurs avec les montants octroyés correspondants. C'est le meilleur niveau de détail parmi les quatre grands acteurs bancaires à ce jour. Bien qu'il soit périlleux d'établir des correspondances avec les thématiques étudiées, l'intitulé de certains sous-secteurs permet de penser qu'ils pourraient comprendre des entreprises bénéficiaires de crédits dont les comportements sont directement ou indirectement néfastes. Chez BNP Paribas, il faut fouiller dans la section relative au risque de crédit du rapport annuel pour trouver la répartition par secteur du portefeuille du groupe. Aucun sous-secteur n'est cependant mentionné. La répartition et l'évolution des crédits accordés aux secteurs de l'électricité laisse envisager que la banque souhaite réduire les crédits au charbon et augmenter celle du renouvelable. ■





BELGIQUE S'ÉPARGNER UNE LOI

En début d'été, le gouvernement allait tout faire pour protéger les épargnants et épargnantes belges en obligeant les banques à offrir un rendement avantageux (ou au moins respectueux) sur les comptes d'épargne. On parlait alors d'aligner le taux minimum légal sur les comptes d'épargne réglementés avec le taux directeur de la Banque centrale européenne.

Finalement, le ministre des Finances, Vincent Van Peteghem, et la secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs, Alexia Bertrand, dévoilent un protocole auquel ils-elles espèrent que le secteur bancaire adhérera. En signant ce dernier, les banques s'engageraient à préciser aux client-e-s le montant des intérêts versés en euros et en pourcentage tous les trois mois. Elles devraient aussi les informer de l'existence éventuelle, au sein de l'institution, d'une formule plus intéressante. Enfin, elles indiqueraient aussi aux client-e-s le lien du comparateur de comptes d'épargne de l'Autorité des marchés financiers et du service de mobilité bancaire. On est loin d'une proposition qui fasse vraiment augmenter la concurrence (et donc les taux) en matière d'épargne. Les banques auraient tort de se priver d'un bon coup de communication affichant toute leur bonne volonté sur le sujet en signant ce protocole sans négociation.

MONDE L'ASCENSION INFINIE DES DIVIDENDES

Avec une augmentation de 12 % au premier trimestre 2023 par rapport à celui de l'année dernière, les dividendes versés dans le monde n'avaient jamais atteint un niveau aussi élevé en un an. Le gestionnaire d'actifs Janus Henderson recense chaque trimestre l'évolution du dividende offert aux actionnaires des 1 200 plus grosses entreprises. Les dividendes versés aux porteurs-euses d'actions ont atteint 327 milliards de dollars pour le premier trimestre au niveau mondial, un record, alors qu'un plafond avait déjà été dépassé en la matière en 2022. Les principaux contributeurs sont les banques, les producteurs de pétrole et les constructeurs automobiles, qui ont largement compensé la baisse du bénéfice des groupes miniers dont les bénéfices ont diminué à cause de la baisse du prix et des volumes des métaux.

Outre-Atlantique, où les dividendes versés sont les plus élevés à ce moment de l'année, c'est le secteur immobilier qui a le plus contribué à l'augmentation des dividendes, suivi par les secteurs de la technologie et de la santé. Des records y ont aussi été constatés avec une augmentation de 8,3 % des dividendes et un total de 153 milliards de dollars. Quant aux dividendes exceptionnels, plus d'un tiers des 9,8 milliards de dollars ont été versés par le secteur pétrolier en plein essor.

BELGIQUE SAGA D'ÉTAT ET ACCORD SECRET

C'était la saga de l'été. Après avoir spéculé des semaines durant sur le taux du bon d'État, certains médias ont assuré à quelques heures de son lancement qu'un accord informel avait été passé entre les 13 banques désignées pour distribuer le bon d'État à partir du 24 août et son émetteur, l'État. Dans cet accord, les banques auraient promis de ne pas concurrencer le produit en proposant la même formule à meilleur taux ou en augmentant les taux d'intérêt sur les comptes d'épargne pendant la période où il est possible de souscrire au fameux bon d'État.

Voilà de quoi alimenter les théories complotistes. L'État belge ressort enfin le bon d'État du placard, propose une obligation à échéance très courte (la somme est bloquée pendant 1 an) à un taux très concurrentiel (2,81 % net). Enfin une alternative sûre et rémunératrice pour les Belges. Mais pour que ça marche, elle empêche les banques commerciales qui le distribuent de faire meilleure offre. Le ministre des Finances a immédiatement démenti et la Fédération du secteur financier a souligné que la banque est tenue de ne pas adapter le taux d'intérêt de ses bons de caisse pendant la période de souscription des bons d'État. « Il s'agit d'une clause standard, imposée par les pouvoirs publics depuis déjà des années dans le cadre de l'émission de bons d'État », justifie Febelfin.

LIRE, VOIR, ÉCOUTER

LE TEMPS DE LA DÉMONDIALISATION



La pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine marquent le grand retour des frontières. À cette occasion, Guillaume Vuillemeys se penche sur les dérives de la mondialisation qui a permis aux multinationales et aux ultra-riches de se soustraire aux réglementations et s'abstenir de contribuer au bien commun.

Éditions Seuil, 112 pages, 11,80 euros



SOUS CONTRAINTES

Avec Fanny Parise, alias Mme l'anthropologue, Novethic publie un podcast sur les impacts du changement climatique. De l'avion low cost à

la société de loisir en passant par l'empreinte carbone du numérique, cette série interroge nos modes de vie et notre capacité à en changer. Disponible sur toutes les plateformes de podcast, 10 épisodes de 25 min.

LA CRISE DES SUBPRIMES, UNE FAILLE EUROPÉENNE



Alors que l'onde de choc se propage, l'Europe tergiverse. De crise financière à crise sociale et politique,

ce documentaire issu de la série « Les coulisses de l'Histoire » retrace l'explosion de la bulle spéculative de l'immobilier américain et ses effets sur l'Europe. Disponible sur Arte, 53 min.

Votre exemplaire gratuit!

TENTEZ DE GAGNER UN DES 5 EXEMPLAIRES DE « LE TEMPS DE LA DÉMONDIALISATION »

Envoyez un mail à didier.palange@financite.be et 5 heureux-ses gagnant-e-s seront tiré-e-s au sort. Concours réservé aux membres Financité.

GUILLAUME VUILLEMEY SERA EN LIGNE AVEC NOUS LE 23 OCTOBRE À 20 H. PLUS D'INFO : WWW.FINANCITE.BE/EVENTS



FRANCE URGENCE ÉCOLOGIQUE ET JARGON FINANCIER

Une étude menée par l'Autorité des marchés financiers en France révèle que, si les Français-es s'intéressent aux placements durables, peu sont prêt-e-s à sauter le pas. En cause : la multiplicité des offres, labels et juridictions encadrant ces produits.

Selon le sondage réalisé avec OpinionWay sur 2 000 Français et Françaises de plus de 18 ans, 66 % déclarent que les enjeux de développement durable sont importants pour eux-elles. Lorsqu'on les interroge sur les effets de cette préoccupation sur leurs comportements quotidiens, 54 % déclarent qu'ils-elles prennent en compte le développement durable en matière d'épargne et de placement. Deux tiers des répondant-e-s pensent aussi qu'il est important pour les établissements financiers de prendre en compte ces enjeux.

Et pourtant, 19 % des Français et Françaises seulement déclarent avoir au moins un placement durable (principalement un livret d'épargne) et seul-e-s 8 % des répondant-e-s détiennent un fonds d'investissement durable. Le principal obstacle restant la capacité d'épargne limitée, les personnes interrogées évoquent aussi la crainte de greenwashing, c'est-à-dire d'une apparence trompeuse sur le caractère véritablement durable et responsable du placement et le manque d'informations sur sa durabilité ou son caractère responsable.



Les actifs échoués

Certains actifs financiers pourraient perdre toute valeur à cause du changement climatique ou d'une transition vers une économie bas carbone.

Valéry Paternotte

que le changement climatique, de nouveaux impôts, la transition vers une économie bas carbone et d'autres

évolutions futures rendront non-profitables (ils impliquent des retours sur investissements négatifs) à la fin de leur durée de vie économique. »

S'il y a bien un concept incontournable quand on s'intéresse au financement de la transition ou à la finance verte, c'est celui d'actif échoué (« stranded asset » en anglais, qui n'est pas plus inspirant). C'est lui qui traduit un des termes de la fameuse « double matérialité » dont on parle parfois pour dire que, si la finance fait peser un risque sur le climat en finançant des activités polluantes ou destructrices de l'environnement, au sens le plus large, ce dernier fait peser un risque sur la finance.

C'est justement le cas avec les actifs échoués. Il s'agit d'actifs dont la valeur chute immédiatement ou de façon un peu décalée suite, par exemple, à un changement radical dans le comportement des consommateurs-ice-s qui, d'un seul coup, se débarrasseraient de leur automobile et ne consommeraient donc plus d'essence. Cela entraînerait la chute de la valeur de l'action de Total, fragilisant du coup toutes les banques ayant à leur actif des participations ou des contrats (crédits) dans ou avec le géant pétrolier. À tel point que le système financier pourrait être menacé puisque les banques dites « systémiques » (celles qui font peser ce risque à la société) comptent souvent beaucoup de ces valeurs à leur actif.

Définition

Cet exemple est loin d'être une pure fiction. Entre 2014 et 2016, les quatre principales banques belges (BNP Paribas Fortis, ING, KBC et Belfius) ont consacré plus de 40 milliards d'euros au financement du secteur des combustibles fossiles sous forme d'emprunts, d'émissions d'obligations et d'achats d'action. Le « risque » pour le système financier pourrait provenir de consommateurs et consommatrices averties, d'un gouvernement courageux qui mettrait fin au système des voitures de société ou des conséquences du changement climatique elles-mêmes en multipliant les inondations et incendies de forêt qui feraient chuter la valeur de terrains, propriétés immobilières ou assureurs.

Si l'on devait donner une définition plus formelle, on pourrait reprendre celle de l'ONG Finance Watch : « les investissements et placements financiers

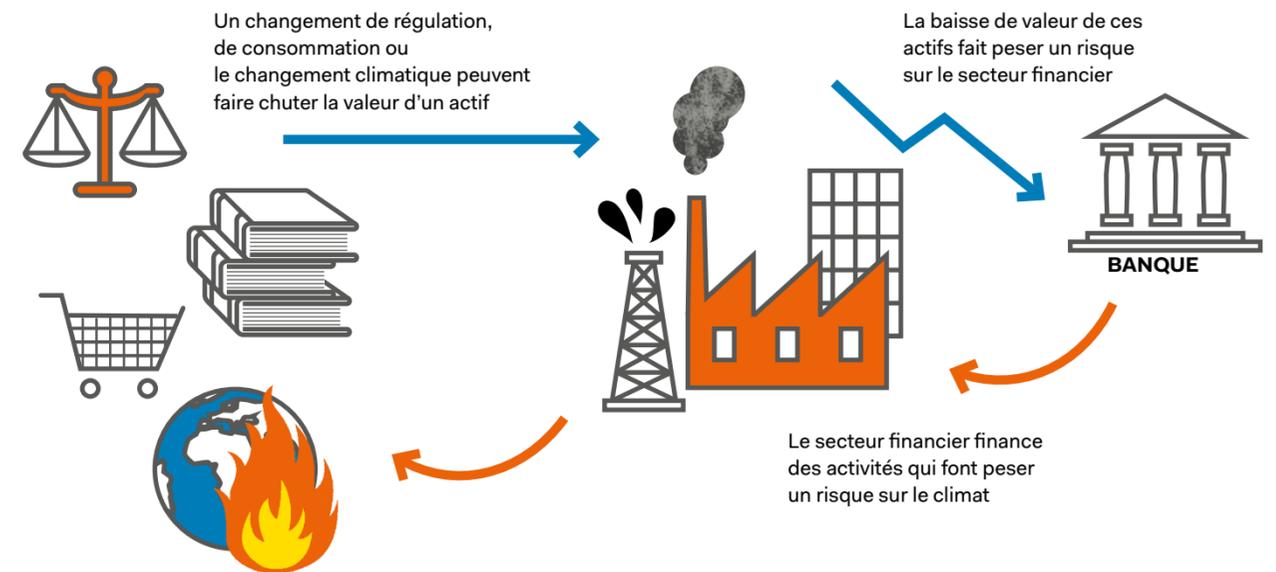
Carbon tracker, qui étudie les effets du réchauffement climatique sur les marchés financiers, soulignerait qu'il s'agit d'actifs dont la rentabilité doit être réévaluée avant la fin de leur durée de vie initiale. L'organisation identifie 3 catégories de facteurs qui nous pousseraient à réévaluer cette rentabilité : économiques (un changement dans les prix), physiques (inondations, sécheresse) et réglementaires (par exemple un sommet ambitieux sur le changement climatique).

On distingue souvent le risque « physique » (les impacts tangibles du dérèglement climatique) du risque dit « de transition » (à savoir l'ensemble des anticipations, réactions ou conséquences politico-économico-sociales face aux risques physiques connus ou fortement soupçonnés). Vu l'actualité belge¹, on serait tenté d'ajouter un risque « judiciaire » puisque, comme le montre une étude de la London School of Economics, les procès climatiques commencent déjà à affecter la valeur des entreprises².

11 principales banques de la zone euro cumulent un stock de plus de 530 milliards d'euros d'actifs liés aux énergies fossiles, soit 95 % du total de leurs fonds propres.

Mesure du risque

Dans un premier temps, l'enjeu est déjà d'identifier tous les actifs exposés au risque de transition. Car, si on comprend bien l'exemple classique de la banque qui détient des participations dans Total dans un monde où une COP vingt-X décide de sortir des énergies fossiles en 10 ans, il y a des actifs moins évidents à détecter, comme les immobilisations corporelles (un brevet, par exemple) dans des technologies qui permettent d'extraire des hydrocarbures non conventionnels (un procédé chimique accélérant la séparation, par exemple). Le simple fait que les investisseurs-ice-s anticipent que l'entreprise envisagera de moins investir dans ces technologies risque d'en faire chuter la valeur.



Ensuite, il y a lieu d'estimer la valeur économique a priori perdue (si on décide que tout le pétrole, charbon, gaz qui se trouve dans le sous-sol doit y rester, la valeur des majors qui entendaient y forer diminue d'autant) des actifs en question.

Dans un troisième temps, il est éclairant de comparer la valeur de cette perte avec les fonds propres, ou le total du bilan des entreprises concernées.

Gael Giraud, directeur de recherche au CNRS, aura sans doute été l'un des premiers à nous avertir très clairement, dès 2021, en publiant une étude³ qui montrait que 11 principales banques de la zone euro cumulent un stock de plus de 530 milliards d'euros d'actifs liés aux énergies fossiles, soit 95 % du total de leurs fonds propres. Le-la lecteur-ice attentif-ive aura repéré le risque systémique d'une belle crise financière... Cette étude allait déjà plus loin en pointant d'autres secteurs : « ces actifs fossiles ne représentent que la face émergée de l'iceberg gigantesque formé par tous les secteurs qui nécessiteront forcément une transition – aéronautique, automobile, pétrochimie, etc. On ne peut donc pas exclure un effet 'boule de neige' menant à une crise. »

Bien sûr, une étude complète devrait multiplier les scénarios, selon que le choc est important (ampleur des changements dans l'environnement physique ou économique des entreprises) et la vitesse à laquelle celles-ci doivent réagir. Sans doute aussi faut-il intégrer des hypothèses sur le degré d'intégration (interdépendance des banques) et la solidité de leurs fonds propres ou les probabilités de faillite selon les secteurs.

Enfin, il n'y a pas que les entreprises et les banques qui seront touchées : on comprend que nous serons nombreux à payer notre logement plus cher (soit pour financer en même temps sa rénovation future, soit pour rembourser la rénovation à laquelle vient de consentir le propriétaire) ou que celui dont nous sommes propriétaires ne pourra plus se louer facilement (vu son nouveau prix).

Les actifs échoués conduisent à un dilemme particulièrement coriace : soit on ne fait rien et on fonce droit dans le mur tel que décrit notamment par le GIEC, soit on prend des mesures radicales

(notamment en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre) et on risque de provoquer une crise économique et financière d'une ampleur inédite.

À moins qu'il ne faille souhaiter que le risque émane de la sphère financière pour ensuite se diffuser à l'économie productive : un désengagement des actifs bruns plus rapide que la décarbonation réelle de l'économie et qui pourrait entraîner l'échouage d'actifs dans un phénomène autoréalisateur, sans que ce ne soit justifié par la réalité de la transition. ■

1. Voir L'Affaire climat.
2. L'étude est la première du genre et constitue une base de données permettant de déceler une perte de valeur suivant la simple implication dans un procès ou un jugement défavorable : Sato M., Gostlow G., Higham C., Setzer J et Venmans F., « Impacts of climate litigation on firm value », mai 2023, Centre for Climate Change Economics and Policy Working Paper No. 421.
3. Actifs fossiles, les nouveaux subprimes ?, juin 2021, Institut Rousseau, Les Amis de la Terre France et Reclaim Finance.

DES ACTIFS À LA DÉRIVE

En dehors des sociétés pétrolières, les actifs échoués pourraient toucher de nombreux secteurs. Citons par exemple les biens d'équipement thermiques industriels consommant des énergies fossiles, les bâtiments (énergivores) industriels eux-mêmes, toute la filière de production électrique à partir d'énergies fossiles, l'industrie automobile et ses « partenaires » naturels (les sociétés de leasing, par exemple); la distribution (les magasins, chauffés, éclairés,...), ou encore une grande partie de l'immobilier (si, par exemple, on édicte des interdictions de mettre en location des biens ayant une performance énergétique inférieure à D).

POUR ALLER PLUS LOIN : « LES ACTIFS ÉCHOUÉS », VALÉRY PATERNOTTE, AOÛT 2023, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE



ALAIN VESTIR
chargé de relations
éthiques

Sortez Amazon de la liste noire

Mesdames et Messieurs de Financité,

selon vous, on ne pourrait pas investir dans Amazon lorsque l'on développe un fonds « socialement responsable ». Il faudrait vraiment que vos analystes qui se placent en gardien-ne-s de l'éthique apprennent à regarder plus loin que le bout de leur nez.

Quand on a plus d'un million et demi d'employé-e-s, on ne peut pas satisfaire tout le monde. Contrairement à ce que laisse penser votre liste noire d'investissements, nous respectons scrupuleusement les droits sociaux. Nous faisons notre maximum pour que nos salarié-e-s se sentent bien sur leur lieu de travail. L'enquête Ipsos sur les employé-e-s en France le prouve : 8 salarié-e-s de l'entreprise sur 10 recommandent à leurs proches de venir travailler chez nous, et autant de personnes ont l'intention de continuer l'aventure chez Amazon.

Investir dans Amazon, c'est investir pour le pouvoir d'achat des citoyen-ne-s. Nous permettons à tout un chacun de commander des produits du monde entier à des prix défiant toute concurrence. Grâce à nous, il n'a jamais été aussi simple de se faire livrer rapidement où que l'on habite. Nous mettons tout en œuvre pour le bien-être de nos employé-e-s dans l'accomplissement de cette mission d'intérêt général. Lorsque certain-e-s ont voulu créer un syndicat à New-York, nous avons d'ailleurs immédiatement engagé les discussions et tenu des réunions pour les informer sur ce que cela impliquait exactement. Nous ne pensons pas que les syndicats soient bénéfiques à nos client-e-s, nos actionnaires et nos partenaires.

Effectivement, 6 employés sont décédés dans l'effondrement d'un entrepôt après une tempête dans l'Illinois. Quelle tragédie. Nous avons déclenché la procédure d'urgence en les dirigeant dans les abris prévus à cet effet, mais ces personnes avaient demandé à s'abriter dans la salle de bain. Certain-e-s critiqueront le fait que Jeff Bezos se contente d'un tweet annonçant avoir le cœur brisé le même jour que la fête de lancement de sa fusée *BlueOrigin*. C'est malencontreux, mais ce genre d'événement ne peut pas être annulé à la dernière minute. Amazon a donné 1 million de dollars à la fondation communautaire d'Edwardsville, ville de la tragédie, comme preuve de compassion.

Au sujet du travail d'enfants chinois, nous condamnons évidemment ces actes. Nous avons choisi Foxconn car c'était l'entreprise la plus réputée pour les conditions de travail. Nous n'avons découvert qu'après la conclusion du contrat qu'une vague de suicide avait eu lieu dans leurs usines. Quel choc lorsque nous avons appris qu'ils utilisaient des adolescent-e-s forcé-e-s de travailler la nuit pour fabriquer nos tablettes Kindle et enceintes Echos. Heureusement, Foxconn a annoncé prendre des mesures immédiates pour remédier au problème. Enfin, concernant les essuie-mains fabriqués avec du coton récolté par des enfants au Turkménistan, ces objets étaient simplement vendus par des tiers sur notre plateforme. Vous pensez bien qu'avec plus de 350 millions de produits sur notre site internet, il est impossible de vérifier la provenance de chaque article.

Pour accompagner le progrès social et soulager au maximum nos employé-e-s, nous avons déjà déployé plus de 500 000 robots dans nos usines et nos drones vont livrer 500 millions de colis par an. ■



Vous pensez bien qu'avec plus de 350 millions de produits, il est impossible de vérifier la provenance de chaque article.

Que fait Financité ?

N'en déplaise à notre correspondant imaginaire, chaque année, Financité publie le rapport sur l'investissement socialement responsable (ISR) qui dresse un état des lieux du marché de l'ISR en Belgique. Financité développe également une liste noire, qui reprend les États ou entreprises qui ne respectent pas les principes contenus dans les conventions internationales ratifiées par la Belgique ainsi que trois listes thématiques (nucléaire, armement et activités climaticides).

Amazon est épinglé non-respect du droit des salarié-e-s d'être représenté-e-s par des syndicats, interdiction de l'emploi du travail forcé ou obligatoire, et prévention des accidents et les atteintes à la santé qui résultent du travail.

Le groupe est présent plus de 102 fonds autoproclamés « socialement responsables » commercialisés en Belgique fin 2022.



S'envoler pour les vacances ?



Chère Tante Oseille, vu la couleur du ciel belge en juillet dernier, je me suis offert une petite semaine au soleil en profitant des offres intéressantes proposées au départ de Charleroi. À mon retour, en partageant une petite sangria avec ma nièce, nous nous sommes un peu disputées car elle critiquait vivement le fait que j'aie pris l'avion. Que peux-tu me donner comme argument pour lui répondre ?

Tante Oseille vous répond

Je comprends tout à fait que tu aies posé ce choix car il est vrai que les offres sont alléchantes et que cela permet aux personnes qui n'ont pas de gros moyens financiers de s'offrir des séjours au soleil. Mais, d'un autre côté, je comprends aussi les questions que ta nièce t'a probablement posées à propos de la lutte contre le changement climatique.

Pour voyager en Europe, il est aussi possible de prendre le train et l'offre s'est considérablement développée ces dernières années. Sais-tu, par exemple, qu'il est possible de rejoindre plus de 1 000 destinations à moins de 6 heures de train au départ des gares belges ? Mais en effet, il y a le prix. Le voyage en train coûte souvent plus cher. En France, Greenpeace estime que voyager en train est en moyenne deux fois plus onéreux qu'en avion. Cette différence est principalement due aux décisions prises par les pouvoirs publics qui choisissent de favoriser le transport aérien en construisant des aéroports avec de l'argent public et en taxant moins (ou pas) le carburant, contrairement à l'énergie utilisée pour le transport ferroviaire. La TVA sur un billet de train est par exemple de 6 % alors qu'elle est fixée à 0 % pour l'aviation. En plus, certaines sociétés « low cost » (prix réduits) paient très mal leur personnel et imposent des conditions de travail souvent indécentes. Beaucoup prennent conscience de cela suite aux mouvements de grèves légitimes des pilotes de Ryanair.

Même si le train continue à coûter globalement plus cher, il y a moyen de réduire considérablement cette différence, par exemple en réservant les voyages bien à l'avance. De toute façon, les règles et les prix vont devoir changer. À l'avenir, c'est l'énergie en général qui va coûter plus cher et, qu'on le veuille ou non, nos voyages coûteront plus cher demain qu'aujourd'hui. Ce n'est pas le prix du train qui va baisser beaucoup mais celui de l'avion qui va devoir augmenter.

Comme pour bien d'autres choses, ce sont nos habitudes de vacances qui vont devoir évoluer si on veut limiter les impacts

des changements climatiques en consommant moins de pétrole. Et le mouvement est en route. Sais-tu par exemple qu'en 2022, 48 % des Belges parti-e-s à l'étranger ont choisi la France, les Pays-Bas ou l'Allemagne et qu'un quart des vacancier-ère-s ont choisi des séjours en Belgique ?¹ Parmi ces personnes, rares sont celles qui ont pris l'avion. À l'avenir, nous voyagerons certainement moins souvent et moins loin. Et peut-être aussi, serait-il préférable de partir pour des périodes plus longues : « aller passer deux jours à Barcelone » pour une fête ou faire des courses n'est pas raisonnable si on considère l'énergie dépensée et la pollution générée par le transport.

Bref, derrière la question posée par ta nièce, c'est notre rapport aux vacances et aux voyages qui se pose. De gré ou de force, nous devons apprendre à vivre nos vacances de façon plus sobres, moins énergivores. Et on n'en sera probablement pas malheureux-euses pour autant. ■

¹ Enquête sur les vacances et les voyages, Statbel, août 2023

Le transport aérien bénéficie d'une fiscalité plus avantageuse.

Que fait Financité ?

Que l'on ait des sous ou pas, aborder les questions d'argent est souvent gênant. Pour en parler facilement, Financité a créé les groupes « Pigné, pas pigeons ! » qui proposent aux participant-e-s d'apprendre à piloter leurs factures.

PLUS D'INFORMATIONS :
WWW.FINANCITE.BE/GROUPES-DE-MICRO-EPARGNE

« L'argent des banques ne va que vers des projets rentables »



**JÉZABEL
COUPPEY-
SOUBEYRAN**

Maîtresse de conférences d'économie à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne et conseillère scientifique à l'Institut Veblen

Pour financer les dépenses indispensables mais non rentables de réparation de la nature ou de restauration de la biodiversité, Jézabel Couppey-Soubeyran plaide pour une nouvelle forme de monnaie.

Propos recueillis par Morgane Kubicki

Pensez-vous vraiment que l'on puisse orienter les capitaux vers la transition écologique ou s'agit-il d'une utopie ?

Il faut bien sûr une volonté politique forte, mais elle est possible et il y a des travaux intéressants pour la guider. Les banques centrales ont un rôle important à jouer dans la transformation écologique, notamment via le verdissement de leur politique monétaire actuelle. Elles seraient bien inspirées, par exemple, de conditionner les refinancements des banques à leur contribution au financement de la transition écologique. La Banque centrale européenne n'est pas la plus en retard, mais pourtant autant le verdissement de sa politique monétaire va très lentement et pas très loin.

Que pourrait-elle faire de plus ?

Pour l'instant, elle se contente de verdir son tableau de bord, les actifs qu'elle prend en garantie, et son portefeuille de titres privés. Cela ne va pas suffisamment loin, et cela n'aidera qu'à réorienter les fonds privés et les financements des banques, alors qu'il va falloir aussi beaucoup de fonds publics. Admettons que vous vouliez changer votre chaudière à fuel, faire une grande rénovation thermique de votre logement. Le ferez-vous avec un crédit bancaire ? La banque l'acceptera-t-elle ? Et vous en aurez-vous les moyens ? Il faudra que l'opération vous rapporte suffisamment pour payer l'intérêt du crédit et rembourser l'emprunt. Vous le feriez évidemment bien plus aisément avec une subvention. Cela vaut pour beaucoup des dépenses dont nous avons besoin pour opérer une transition écologique, qui ne déboucheront pas sur un retour financier. Je pense aux grandes infrastructures nécessaires pour changer nos modes de transport dont les dépenses ne s'amortissent, si elles peuvent, que sur des dizaines d'années ou bien encore aux opérations de

réparation de la nature, de restauration de la biodiversité qui n'ont pas de rentabilité économique ou à toutes les dépenses d'accompagnement des agriculteur-rice-par exemple, des ménages précaires aussi, etc. C'est indispensable mais non rentable. Et les fonds privés n'iront pas vers cela.

Ces projets ne pourraient pas faire appel à de l'argent public ?

Ces dépenses-là en effet ont impérativement besoin de fonds publics ! Comment mobiliser les fonds publics alors ? On pense bien sûr au levier fiscal mais il est limité, vous ne pouvez pas créer indéfiniment plus d'impôts et les États en sont encore à se livrer une concurrence fiscale. Reste la dette publique. Faut-il lever le plafond de la dette et laisser les États s'endetter indéfiniment ? Ce que l'on réalise rarement, c'est que quand un État s'endette, il se soumet à ses créanciers et à un ordre de la dette. Par ailleurs, une dette se rembourse. Comment ? En cherchant la croissance. Mais si on cherche continuellement cette croissance, on continuera à dérégler le climat, à prélever plus de ressources que la planète ne peut en renouveler. C'est le serpent qui se mord la queue. Il faut passer d'un objectif de croissance à celui d'encadrer l'économie entre un plancher environnemental et un plafond social. Il faut donc passer à un modèle post-croissance et repenser la façon dont les États se financent, car en continuant à s'endetter, ils seront toujours dans une logique de société de croissance.

Quelle finance publique alors ?

Il faut un grand débat autour de cette question. D'abord, faudrait-il permettre aux États de la zone euro de s'endetter directement auprès de la Banque centrale européenne ? Cela réduirait la pression que

les marchés financiers exercent sur eux. Mais c'est interdit par le traité européen et cela reste de la dette. Mieux vaut imaginer un financement monétaire sans dette de toutes les dépenses socialement et écologiquement indispensables mais non rentables avec un nouveau mode d'émission monétaire : un institut d'émission rattaché d'une manière ou d'une autre à la banque centrale qui émettrait de la monnaie légale sans aucune contrepartie financière. Ce volume de monnaie serait transféré à un réseau de Caisses de développement durable pour qu'elles subventionnent les projets socialement ou écologiquement souhaitables mais financièrement non rentables de tout type d'acteurs (ménages, entreprises, organismes publics, associations). Un tel dispositif ne serait pas incompatible avec le cadre institutionnel actuel.

« Il faut repenser la façon dont les États se financent. »

Est-ce qu'on peut dire que vous n'avez aucune confiance dans le secteur financier pour financer la transition ? Il y a pourtant des capitaux disponibles...

Il ne s'agit pas de ne pas avoir confiance dans le secteur bancaire, mais de comprendre que la monnaie bancaire n'est pas faite pour aller vers ce qui ne rapporte pas d'argent. Un crédit bancaire est accordé à une personne qui pourra le rembourser. Or, ici, dans toutes les dépenses dont on a besoin, beaucoup ne rapportent pas. En simplifiant beaucoup, les investissements et dépenses dont on a besoin se répartissent en 3 grandes masses. La première concerne les investissements rentables, ou qui le sont devenus, par exemple dans les énergies renouvelables. Pour ceux-là, il faut verdir la réglementation des banques pour mieux orienter les crédits bancaires, mais cela peut très bien

être financé avec des crédits bancaires et autres fonds privés. La deuxième concerne les investissements nécessaires dont le retour financier est incertain ou à très long terme. C'est le cas par exemple de grosses dépenses d'infrastructures dans le fret ferroviaire ou pour développer des transports en commun. Pour cela il faut des investisseurs très patients comme les banques publiques. Reste les dépenses indispensables pour réparer la nature, restaurer la biodiversité, accompagner socialement les transformations à réaliser, sans lesquelles la transition restera tronquée et injuste. C'est pour ce types de dépenses que nous avons besoin d'un nouveau mode d'émission monétaire.

On peut « changer la monnaie » ?

Fondamentalement, cela amène à réfléchir à l'institution monétaire et au fait que la monnaie fait la société autant que la société se reflète dans la monnaie. Quand on parcourt l'histoire longue de la monnaie, on réalise que la monnaie qu'on utilise aujourd'hui, celle que créent les banques, n'a que 200 ans d'existence sur des millénaires pendant lesquels la monnaie a existé sous d'autres formes ou en étant créée différemment. La monnaie bancaire, c'est celle d'une société capitaliste, créée pour faire de l'argent avec de l'argent. Ce projet sociétal a été synonyme de progrès pendant un temps, mais il est aussi celui qui nous a conduit droit dans le mur en oubliant les limites de la planète et souvent aussi la dignité humaine. La bonne nouvelle, c'est que l'institution monétaire est malléable et se transforme. On l'a vu, même dans la dernière décennie, avec la façon dont les banques centrales ont créé de la monnaie après la crise financière. Par le biais de leurs politiques monétaires, elles ont créé de la monnaie autrement dans le but de sauver le capitalisme du péril face aux crises financière et sanitaire. La société doit se réapproprier ce grand pouvoir monétaire, plus pour sauver le capitalisme mais le transformer, le dépasser face à une crise écologique et sociale. ■



POUR ALLER PLUS LOIN : JÉZABEL COUPPEY-SOUBEYRAN SERA L'INVITÉE DU CYCLE DE CONFÉRENCES « ENVIRONNEMENT ET FINANCE » LE 27 OCTOBRE 2023. PLUS D'INFO : WWW.FINANCITE.BE/CYCLE-ENVIRONNEMENT-ET-FINANCE



Euro numérique, à quoi ça sert ?

Fin juin 2023, la Commission européenne a rendu publique une proposition de règlement qui a pour objet de définir le cadre juridique de l'euro numérique.

Anne Fily

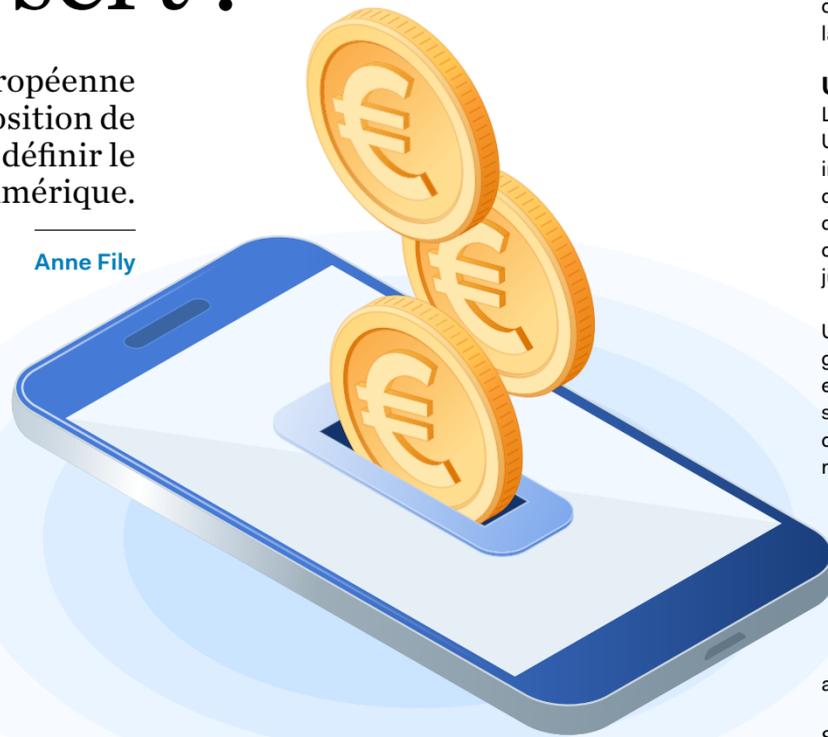
Pour comprendre ce qu'est l'euro numérique, il convient tout d'abord de faire la distinction entre monnaie de banque centrale et monnaie privée. Aujourd'hui, l'euro, la monnaie émise et garantie par la Banque centrale européenne (BCE) n'existe pour les particuliers que sous la forme de pièces et de billets que nous utilisons pour effectuer des paiements en espèces ou pour faire des réserves (sous le matelas ou dans un coffre). Elle est appelée « monnaie publique ».

La monnaie que nous avons sur nos comptes est quant à elle de la monnaie privée principalement émise par des banques commerciales. Le solde qui apparaît sur notre relevé de compte à vue ou de compte d'épargne et que nous utilisons pour des virements en ligne est donc de la monnaie propre à notre banque. Les euros sur nos comptes bancaires constituent une créance sur la banque qui détient nos comptes. Cela n'est pas sans risque, car une banque peut faire faillite.

Chacun-e d'entre nous utilise couramment les deux types de monnaie. Lorsque nous retirons des billets au distributeur, nous convertissons de la monnaie privée en monnaie de banque centrale. Le contraire lorsque nous déposons des billets sur notre compte à vue. L'euro numérique, s'il est adopté, sera une forme numérique de monnaie de banque centrale qui viendra compléter les pièces et les billets en euros. En tant que monnaie publique, l'euro numérique sera par conséquent intégralement garanti par la BCE.

Pour faire quoi ?

L'euro numérique est présenté par les institutions européennes comme répondant à une préférence croissante des particuliers pour les paiements numériques. Mis à part le souhait de vouloir privilégier l'usage de la monnaie publique plutôt que celui de la monnaie privée, tout particulier est en droit de s'interroger sur la valeur ajoutée d'un euro numérique. Est-ce que nous ne disposons pas déjà des moyens de paiement nécessaires pour effectuer toutes nos transactions ? S'agit-il d'une remise en cause du cash à terme, ou une traçabilité encore plus importante de nos transactions par l'État ?



Le cadre juridique ainsi que certaines options techniques décidées par l'Eurosystème donnent déjà une indication de la nature de l'euro numérique et ses fonctionnalités. S'il sera émis par la BCE et les Banques nationales, il faudra ouvrir un compte auprès d'un intermédiaire : un établissement de paiement, une autorité locale ou régionale, ou une banque commerciale.

Les banques, pas du tout favorables à l'euro numérique, disent craindre une fuite des dépôts bancaires au profit des comptes ouverts auprès de la BCE.

Les banques, pas du tout favorables à l'euro numérique, disent craindre une fuite des dépôts bancaires au profit des comptes ouverts auprès de la BCE et une perte d'informations sur le comportement de leurs client-e-s. Elles mettent aussi en avant que le projet d'euro numérique ne répond à aucun besoin qui ne serait pas déjà couvert par une solution existante ou en cours de développement par elles-mêmes. Pour les rassurer, l'Eurosystème a donc donné aux banques commerciales le rôle clé de la distribution de l'euro numérique. Alors que les établissements de paiement restent libres de distribuer l'euro numérique, toutes les banques commerciales seront tenues de fournir à leurs client-e-s qui le

demandent des services de paiement en euro numérique. Malgré la contrainte par rapport au tapis rouge qui leur a été déroulé pour la distribution.

Un euro inclusif

L'euro numérique n'est pas réservé aux résident-e-s de la zone. Une personne de passage peut également y avoir accès et le texte insiste sur l'inclusion des plus vulnérables. Il prévoit clairement que l'euro numérique sera accessible aux sans domicile fixe, aux demandeur-euse-s d'asile et aux personnes qui ne bénéficient pas d'un titre de séjour mais dont l'expulsion est impossible des raisons juridiques ou factuelles.

Un certain nombre de services de base seront obligatoirement (et gratuitement) disponibles pour les particuliers : ouverture, gestion et clôture d'un compte en euros numériques, consultation des soldes et des opérations effectuées et fourniture d'un instrument de paiement électronique. Il devrait être possible de payer à tout moment partout dans la zone euro, même sans connexion internet à condition d'être proches. Les paiements seront envoyés et reçus instantanément. Aujourd'hui, toutes les solutions numériques privées ne fonctionnent pas partout (ex : la carte Bancontact est utilisable seulement en Belgique, la carte Maestro est loin d'être acceptée partout en Europe...). Au même titre que les pièces et les billets en euros, l'euro numérique aura cours légal, ce qui implique son acceptation obligatoire.

Sur base de la proposition de règlement (qui peut encore être largement amendée), on remarque que l'euro numérique aurait des vertus similaires aux pièces et billets : accès gratuit, accepté partout, règlement instantané, disponible lors d'une panne électrique ou une panne de réseau et utilisable en fonction en cas de faillite bancaire.

Bien public

L'adoption de l'euro numérique devrait contribuer à accroître la prise de conscience de la différence entre monnaie publique et monnaie privée et de l'importance de ne pas faire dépendre l'ensemble d'un système de paiement du secteur privé. La possibilité d'accéder aux euros numériques en passant par des intermédiaires non bancaires (bureau de poste ou autorité locale/régionale) devrait aussi contribuer à réduire la dépendance des particuliers aux banques, même si cette possibilité sera entravée par un montant limité des dépôts.

À en croire le texte, l'euro numérique devrait contribuer à accroître l'inclusion financière. Les plus fragiles qui ne détiennent aujourd'hui que du cash pourront déposer tout ou partie leur argent sur un compte en euros numériques, effectuer des transactions qui sont par nature impossibles à réaliser avec du cash (virements, paiements à distance...), percevoir des aides plus facilement, etc. Cela pourrait faciliter une plus grande intégration, voire une meilleure gestion du budget en temps réel sans dépendre d'un accès physique à une banque et/ou à un service social. Cependant, le niveau de confidentialité et de protection des données semble encore insuffisant. Les conditions d'émission

POURRA-T-ON DÉTENIR AUTANT D'EUROS NUMÉRIQUES QUE L'ON SOUHAITE ?

À la différence des espèces, la détention d'euros numériques sera limitée. La raison évoquée est qu'une utilisation sans restriction de l'euro numérique, notamment comme épargne par les particuliers, pourrait mettre en danger la stabilité financière dans la zone euro. En effet, si le public « vidait » ses comptes de monnaie privée pour l'échanger contre des euros numériques, les banques auraient moins de moyens à leur disposition, ce qui pourrait avoir des effets négatifs sur l'octroi de crédits à l'économie.

Un montant de maximum 3 000 euros par personne est parfois cité, ce qui nous semble trop faible. Si les 346 millions d'habitants-e-s de la zone euro (bébés compris) détenaient un compte en euros numériques de 3 000 euros, le montant total des euros numériques en circulation serait de 1 038 milliards d'euros, soit un peu moins que la valeur totale des billets en euros actuellement en circulation (1 500 milliards d'euros).

et de distribution en ligne de l'euro numérique apparaissent difficilement compatibles, d'un point de vue technologique, avec un anonymat total dans l'usage.

L'adoption de l'euro numérique devrait contribuer à accroître la prise de conscience de la différence entre monnaie publique et monnaie privée.

Enfin, les limites de quantité de détention posées (lire ci-contre) posent encore question. Le principe d'une limite d'un montant maximum peut être débattu dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent. Il n'y a en revanche pas de raisons d'empêcher les personnes physiques de vouloir utiliser l'euro numérique pour l'ensemble de leurs transactions, voire comme une réserve de valeur sûre. L'Eurosystème tient visiblement bien compte des demandes des banques commerciales qui craignent de voir les comptes bancaires se vider, au détriment du développement d'un euro numérique aussi attractif que de l'argent liquide. ■

1. Le Fonds de garantie des dépôts prend alors le relais dans la limite de 100 000 euros par personne et par établissement bancaire. Actuellement, les réserves détenues sont d'un peu plus de 5 milliards d'euros.
2. Un consortium de 16 banques européennes ont lancé un projet plus modeste de porte-monnaie électronique et d'une solution basée sur les paiements instantanés appelé European Payments Initiative (EPI)

POUR ALLER PLUS LOIN : « L'EURO NUMÉRIQUE, QUEL INTÉRÊT POUR LES PARTICULIERS ? », ANNE FILY, AOÛT 2023, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE



Qui contrôle l'argent

Les violences économiques faites aux femmes existent au sein des familles, mais aussi dans le milieu du travail et des institutions.

Danaé List

Si nous demandons à un groupe de personnes d'imaginer ce qu'est la violence, il est fort à parier qu'elles auront toutes les mêmes images : agression physiques, viols, guerres, etc. Mais si nous demandons à ce même groupe d'en donner une définition, l'exercice sera beaucoup moins aisé. Compliquez la consigne et demandez-leur de définir ce que sont les violences économiques, en particulier celles faites aux femmes, l'exercice est quasi impossible.

Les violences économiques faites aux femmes peuvent se matérialiser à plusieurs niveaux : dans les relations interpersonnelles (les couples ou les familles) ou dans les collectivités (le milieu du travail ou les institutions). Elles seront de natures différentes, allant du contrôle des dépenses à la confiscation des moyens de paiement pour les premières et du licenciement abusif à la non rémunération du travail domestique pour les secondes. Les violences économiques maintiennent la victime dans une situation d'emprise et cette dernière est renforcée par une impossibilité d'envisager une indépendance financière. Il est effectivement difficile de pouvoir sortir d'un cycle de violence si la victime n'a pas accès à de l'argent.

Selon l'Institut pour l'Égalité entre les femmes et les hommes, une Belge sur sept a subi ou est à risque de subir des violences économiques.¹ L'enquête publiée par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne en 2014² affirme qu'« environ 5 % des femmes ont subi des violences de nature économique au sein de leur couple actuel et 13 % dans des relations antérieures, empêchées par leur partenaire de prendre des décisions indépendantes sur les finances familiales ou de travailler en dehors du foyer. » La moyenne belge s'élève à 12 % (ex-partenaire et/ou partenaire actuel). Selon les statistiques policières fédérales de criminalité, 1 058 plaintes ont été enregistrées au premier trimestre 2022 pour faits de violence économique dans le couple.

Contrôle et domination

Global Thinking Foundation admet la définition suivante : « la violence économique se réfère aux actes de contrôle et de monitoring du comportement d'une femme en termes d'utilisation et de distribution de l'argent, avec la pérenne menace de priver des ressources économiques, à travers une exposition débitrice ou en l'empêchant d'avoir un travail et des recettes financières personnelles et d'utiliser ses propres ressources selon sa volonté. »

Cela peut sembler vaste, mais la définition des violences économiques se heurte, comme pour les autres formes de violences, à la norme de la société dans laquelle nous vivons. Prenons la question de la non-rémunération des femmes au foyer. Certaines personnes diront qu'il est tout à fait normal qu'une femme qui s'occupe de ses enfants et du foyer ne reçoive pas de rémunération, que le travail domestique ne serait pas un « vrai » travail et qu'il est également tout à fait normal qu'un conjoint ait un regard sur les dépenses de sa partenaire pour le bien être financier du couple. Dans une société fondamentalement patriarcale où il est si difficile de parler d'argent, la norme serait de dire que ces femmes ne sont pas victimes de violences économiques. Cependant, en sortant de ce prisme, on peut dire que ces femmes sont abusées par un système violent.

Une Belge sur sept a subi ou est à risque de subir des violences économiques.

Toutes violences, quelles qu'elles soient, ont lieu dans un rapport de domination. Dans le cas qui nous occupe, au sein du couple ou au sein de la société, ce sont des systèmes créés par les hommes pour contrôler les femmes. Cette domination n'est pas toujours consciente. Prenons trois situations : dans un couple, la femme n'a pas de compte en banque personnel et son argent arrive directement sur le compte commun du couple ; l'ex-mari ne paie pas de contribution alimentaire ; la femme diminue son temps de travail pour s'occuper des enfants.

Chacune de ces affirmations est sujette à interprétation. Une femme qui vit paisiblement en couple et qui n'a jamais vraiment eu de problème relationnel avec son conjoint ne verra peut-être aucun problème aux situations citées ci-dessus. Une femme qui, a contrario, a vécu sous emprise verra des signaux d'alerte à chaque ligne. Un ex-mari qui ne paie pas de contribution alimentaire peut-être justifié par le manque de revenu de celui-ci, mais nous savons que la réalité est souvent bien différente.

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Depuis le début des années 90, l'Europe a entrepris un vaste chantier de recherche sur les violences économiques faites aux femmes qui s'est conclu en 2011 avec la convention d'Istanbul. Premier texte contraignant les pays signataires, elle a pour objectif de mettre en place des actions de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et les violences conjugales. Afin d'y parvenir, elle va faire un travail de définition et de catégorisation.

« Le terme "violence à l'égard des femmes" doit être compris comme une violation des droits de l'homme (expression prise telle quelle de la convention, mais nous lui préférons droits humains, ndlr) et une forme de discrimination à l'égard des femmes, et désigne tous les actes de violence fondés sur le genre qui entraînent, ou sont susceptibles d'entraîner pour les femmes, des dommages ou souffrances de nature physique, sexuelle, psychologique ou économique, y compris la menace de se livrer à de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée. »⁴

Le Conseil de l'Europe compte quatre types de violences faites aux femmes : physique, sexuelle, psychologique et économique. En France, la Fédération Nationale Solidarité Femmes, structure qui chapeaute la ligne d'écoute 3919 contre les violences faites aux femmes y ajoute les violences verbales et administratives.

L'arrivée des enfants appauvrit plus souvent les femmes que les hommes. En choisissant de diminuer leur temps de travail pour s'occuper des enfants, les femmes voient leurs revenus diminués³. Par conséquent, une contribution alimentaire non payée est un risque de pauvreté supplémentaire pour la femme et son ou ses enfant(s).

Manque de données

Le travail de définition des violences économiques est difficile car elles sont empreintes d'expériences personnelles vécues par les victimes et les survivantes. Dans le même temps, ce travail est nécessaire pour agir sur la politique de nos notre société. Lorsque #metoo donné le courage à des femmes de dénoncer publiquement les violences qu'elles ont subies, ce mouvement a eu un impact sur les normes et ce qui est désormais considéré comme violent.

Même si nous revenons de loin en matière de violences économiques (jusque dans les années 70, les femmes ne pouvaient pas ouvrir de compte bancaire sans l'accord de leur mari !), ces dernières sont peu documentées.

L'arrivée des enfants appauvrit plus souvent les femmes que les hommes.

Il faut en effet d'abord pouvoir les reconnaître. Il est donc primordial d'entreprendre un exercice de déconstruction par les hommes et les femmes qui vivent ces situations et travailler aux plus près de femmes grâce à l'éducation financière. L'OCDE définit l'éducation financière comme étant « la connaissance et la compréhension de concepts financiers et de risques, et les compétences, motivations et l'assurance pour appliquer ces connaissances et compréhensions afin de prendre des décisions efficaces dans divers contextes financiers, pour améliorer le bien-être individuel et sociétal, et permettre la participation économique. » Celle-ci doit se faire au plus tôt, bien avant la mise en couple pour que dès le départ, les conjoint-e-s prennent ensemble les décisions qui les mèneront tous deux vers une gestion financière et familiale équitable. ■

1. Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle, 2010.
2. Violence against women : an EU-wide survey, mars 2014, European union agency for fundamental rights.
3. Selon Statbel, en 2022 le travail à temps partiel des femmes représente 40,7 % des femmes salariées et la raison invoquée pour 26 % d'entre elles est de s'occuper des leurs enfants ou d'autres personnes dépendantes.
4. Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (STCE n° 210)

POUR ALLER PLUS LOIN : « VIOLENCES ÉCONOMIQUES FAITES AUX FEMMES », DANAÉ LIST, SEPTEMBRE 2023, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

© Shutterstock



Local, renouvelable et solidaire

En début d'année, un cadre légal pour les communautés d'énergie a vu le jour pour permettre le partage de l'énergie renouvelable produite localement.

Valéry Paternotte

On dit d'elles qu'elles sont une réponse à la crise de l'énergie, mais aussi qu'elles permettront d'accélérer la transition énergétique. Plus de 200 projets pilotes testent le dispositif à Bruxelles et en Wallonie. Une idée mystérieuse qui semble régler tous les problèmes.

Une communauté d'énergie est la possibilité pour un ou plusieurs ménages (ou une école, une bibliothèque, une entreprise...) qui possèdent une installation de production d'énergie (par exemple des panneaux solaires) de revendre le surplus à ses « voisin-e-s » à un tarif fixé d'un commun accord. Les producteur-riche-s et consommateur-riche-s d'énergie constituent la communauté. Au bénéfice environnemental (l'installation de PV sur une toiture, une meilleure isolation des bâtiments proches), on ajoute donc une réelle volonté de voisin-e-s d'organiser, gérer, orchestrer et financer ensemble le projet.

L'accès à l'énergie via une communauté d'énergie est réputé plus fiable et meilleur marché.

Un écosystème bénéfique

L'avantage principal des communautés d'énergie réside dans l'accès à une énergie verte, ou peu carbonée, convertie localement par des citoyen-ne-s qui partagent des valeurs communes avec « leurs » consommateur-riche-s. L'accès à l'énergie est aussi réputé plus fiable et meilleur marché, à l'heure où nous dépendons de la production internationale pour déterminer le prix de l'énergie. Cet avantage économique, valable pour l'ensemble des membres de la communauté peut évidemment être couplé à un tarif spécial pour les membres les moins financièrement à l'aise et selon des modalités et conditions fixées par le groupe.

Comme la seule restriction à la participation de tou-te-s à une communauté d'énergie est d'exclure les entreprises dont l'énergie est précisément la principale activité commerciale, on peut

imaginer un véritable écosystème mêlant particuliers, bien entendu, mais aussi entreprises publiques

ou pouvoirs locaux, associations, PME,... et créer ainsi une plateforme qui pourrait s'avérer précieuse dans d'autres domaines également. Toute une littérature de psychologie cognitive appliquée à la sensibilisation à l'environnement montrerait en outre que, quand les gens sont acteur-ice-s de leur système de production électrique (renouvelable), ils et elles seront plus enclin-e-s à développer les éco-gestes permettant de réduire la demande.

Inconvénients, freins ou obstacles éventuels

Créer une communauté d'énergie exige tout de même un certain formalisme juridique. On ne pourra bien entendu pas faire l'économie de la rédaction d'un document (et de toutes les réunions que cela implique, en amont et en aval) qui reprend les droits et obligations des un-e-s et des autres.

Heureusement, plus ce type de collaboration se répandra, plus on pourra s'inspirer des exemples précédents. Les pouvoirs publics ont aussi rédigé des conventions types et mettent parfois à disposition des « facilitateur-riche-s ». Il faut cependant être conscient qu'après avoir introduit une demande d'autorisation auprès de l'autorité de régulation de l'électricité, il faudra rédiger (et en assurer le suivi et la bonne exécution) de nombreux contrats. Par exemple avec le gestionnaire de réseau, le producteur et les consommateur-riche-s. Une partie de l'énergie sera consommée localement, l'autre sera vendue injectée sur le réseau. Il convient de définir ces proportions, mais aussi comment les répartir entre les participant-e-s.

Notons que SAW-B demande, dans son memorandum, de prévoir un congé dédié à cette activité, ce qui montre à la fois l'importance qu'elle accorde à ces structures en soi et au temps le plus souvent investi dans ces tâches.



Les communautés d'énergie opèrent chez ceux et celles qui en font partie des changements à la fois cognitifs (connaissance et compréhension de nombreux sujets économiques et techniques) et comportementaux (adaptation de la consommation à la production, en premier lieu) et sont clairement de nature à stimuler leur créativité au niveau d'autres pratiques de partage. Il y a, en effet, fort à parier qu'une personne membre d'une communauté d'énergie, pensera rapidement à partager d'autres outils ou équipements, par exemple une voiture, mais aura aussi développé les réflexes nécessaires à la conception d'un mécanisme de partage et de répartition des coûts et bénéfiques qui puisse convenir à tout le monde. Toute personne participant à une communauté d'énergie sait, sans doute mieux que nombre d'entre nous, la valeur de relocaliser la production et du circuit court.

Même si son développement est encore timide, ce mécanisme de transition permet aussi de s'éloigner des doutes légitimes de conflits d'intérêts qui peuvent se présenter lorsque des multinationales du secteur de l'énergie entendent faire de la sensibilisation à la transition énergétique. Quel type de transition y sera défendu ? Une transition faite de sobriété énergétique, de basses technologies et de relocalisation des productions, ou une transition faite de technologie et de croissance prétendument verte qui n'interroge ni la durabilité de nos modes de vie, ni les rouages du système économique qui les sous-tend ? ■

Financer la communauté

Pour assurer la rentabilité de la communauté d'énergie, le plan financier comportement les éléments suivants : le prix de l'électricité achetée auprès de fournisseurs commerciaux, le coût de production locale l'énergie, les frais administratifs et les frais de réseau.

Pour financer ce projet, les communautés d'énergie peuvent fonctionner sur fonds propres (par exemple les apports dans les coopératives ou les cotisations) ou faire appel à un prêt (un prêt bancaire classique ou un prêt proposé par Brusoc, qui vise les entreprises à dimension sociale) ou encore faire appel à des subsides publics. Les revenus générés par les activités exercées par la communauté comme la vente du surplus d'électricité peut également constituer une source de financement, pour autant que ces revenus soient affectés à l'objectif principal poursuivi par toute communauté d'énergie ; à savoir, de générer des bénéfices environnementaux, sociaux ou économiques pour ses membres ou pour le territoire sur lequel elle exerce ses activités, avant toute recherche de profit financier

Là aussi, il pourrait y avoir des désaccords au sein du groupe sur les acteurs avec qui il est souhaitable ou exclu de travailler, par exemple avec une banque commerciale dont on connaît la communication qui flirterait trop avec le greenwashing.

COMMUNAUTÉ À LA LOUPE

À Bruxelles, le projet SunSud a permis le partage de l'énergie produite par les panneaux solaires installés sur le toit du logement social. La production totale de l'installation solaire est estimée à 36 000 kWh/an et près de 26 000 kWh étaient disponibles pour faire du partage d'énergie. Sur ce surplus d'injection, 3 600 kWh ont également été partagés vers 4 compteurs pour alimenter les communs.

Les 20 appartements participants et 2 compteurs de locaux loués ont pu bénéficier des 14.400 kWh restants. En moyenne, chaque appartement a pu recevoir 650 kWh d'électricité solaire. Ce qui représente 20-25 % de leur consommation d'électricité totale, soit des chiffres proches de ceux des propriétaires de panneaux solaires. Avec un tarif régulé réduit et un prix de l'énergie très faible proposé par Foyer du Sud, les consommateurs ont perçu une réduction de 15 % en moyenne sur leur facture individuelle annuelle. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : « LES COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIES », VALÉRY PATERNOTTE, SEPTEMBRE 2023, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

BRUXELLES ET FLANDRE

Financer autrement

Incofin Soutenir l'entrepreneuriat

Comment concrétiser les besoins et désir du monde de la coopération sans dépendre des dons des citoyen-ne-s et des financements du gouvernement ? C'est en voulant répondre à cette question, que la coopérative anversoise Incofin cvso (en français, société coopérative à finalité sociale) est née il y a 25 ans.

En tant que fonds d'investissement, Incofin participe au financement d'institutions de microfinance dans les pays en développement. Ces institutions financent via des prêts de moins de 25 000 euros des microentreprises ou des personnes défavorisées qui désirent travailler à leur propre compte mais qui n'ont pas accès aux services bancaires traditionnels.

Lorsqu'un individu investit dans Incofin, il permet donc à des projets issus d'économies émergentes de voir le jour et à des entrepreneurs et entrepreneuses à améliorer leurs conditions de vie.

L'engagement de la coopérative ne s'arrête pas là puisqu'en plus de ce soutien direct aux populations, elle finance aussi, à hauteur de 100 000 euros par an, les institutions locales afin de renforcer le tissu social sur place.

Pourquoi ne pas rejoindre les 2 228 coopérateur-riche-s d'Incofin qui avec leur argent permettent à des hommes et des femmes de concrétiser leurs rêves, de lancer leur entreprise ? Vous pouvez investir à partir de 130,20 euros et ses multiples.

INCOFINCVSO.BE



NewB Agence et coopérative

Le but de NewB a toujours été que l'argent sur votre compte en banque finance l'économie locale réelle et fasse la différence pour des projets avec une véritable plus-value pour la société.

Dès sa fondation par 24 organisations suite à la crise financière de 2008, son souhait était de faire de la finance différemment. La coopérative, ses travailleur-euse-s et les coopérateur-riche-s vont œuvrer pendant plus de dix ans pour que la banque de leurs rêves voit le jour. Une banque coopérative durable qui met l'économie sociale, l'environnement et l'humain au centre de ses activités. Malgré l'engouement citoyen qui lui a permis d'obtenir l'agrément bancaire en 2019, NewB est obligée d'interrompre la vente de ses produits et de rendre sa licence en 2022, faute d'avoir pu lever des capitaux nécessaires.

Grâce à un partenariat avec la banque éthique vdk, la coopérative a pu continuer à exister en tant qu'agence bancaire. NewB reste cohérente et ne fait pas de compromis sur ses valeurs puisqu'elle ne peut vendre que des produits bancaires provenant de cette institution. Il n'y a cependant aucun transfert de capital et chaque entité dispose de sa propre identité juridique. NewB continue de donner le pouvoir décisionnel à ses coopérateur-riche-s et reste indépendante de vdk. Pour permettre aux nouveaux et nouvelles client-e-s d'avoir également leur mot à dire dans la coopérative, NewB permet donc à nouveau la souscription de parts. Cependant, la priorité étant la gestion démocratique et non l'augmentation de capital (déjà largement supérieur à celui prévu par les statuts), l'offre est limitée à une part de 20 euros par citoyen-ne ou 2 000 euros pour les organisations sociétales.

NEWB.COOP

WALLONIE

Produire et acheter justement

Paysans-artisans INVEST Changer de système agro-alimentaire

A Floreffe, la coopérative Paysans-Artisans défend une agriculture paysanne indépendante du système agro-alimentaire et de la grande distribution. Son objectif ? Développer un modèle de distribution qui crée du lien entre producteur-riche-s et consommateur-riche-s et qui mise sur la mixité sociale et la solidarité.

Pour se donner les moyens de son ambition, Paysans-Artisans a créé une nouvelle coopérative donc le but est de trouver les financements (capital coopératif, crédits, subsides), construire ou prendre en location des bâtiments et aménager et équiper ceux-ci en fonction des besoins de Paysans-Artisans.

Paysans-Artisans Invest remplit donc cette mission et a ainsi construit à Floreffe les trois bâtiments où sont installés le centre logistique et les bureaux de Paysans-Artisans. Elle a également aménagé et équipé les magasins et souscrit du capital dans trois ateliers coopératifs installés sur le site de la Fabrique circuit court (FCC) à Namur.

Actuellement, Paysans-Artisans Invest présente sa quatrième offre de souscription. Elle se donne pour objectif de lever 150 000 euros d'ici le 31 décembre 2023 pour financer deux nouveaux magasins et un bistrot cantine qui sera également un espace culturel.

Pour participer au projet, vous pouvez investir dans la coopérative dès 100 euros.

PAYSANS-ARTISANS.BE



Oufticoop Une petite part de supermarché ?

Les épiceries et supermarchés coopératifs rapprochent les consommateur-riche-s des producteur-riche-s et séduisent toujours plus celles et ceux qui croient dans une réappropriation des systèmes de distribution de l'agro-alimentaire.

C'est pourquoi en 2017, un groupe de quinze Liégeois-e-s se retrouvent avec l'envie de créer le premier supermarché coopératif de la cité ardente. Il a fallu attendre deux ans pour que la coopérative voie le jour.

Son souhait est que les produits et services du quotidien qu'elle offre à la vente respectent une série de valeurs humaines, sociales, culturelles, environnementales et économiques. Oufticoop porte par exemple une attention particulière aux prix, en essayant de fixer les prix les plus justes possibles, c'est-à-dire le plus abordable possible pour les consommateur-riche-s tout en rémunérant les producteur-riche-s à leur juste valeur. Elle contribue également via des activités culturelles à sensibiliser ses coopérateurs et coopératrices à un mode de consommation durable.

Dans ce supermarché, il faut investir en temps et en argent pour pouvoir y faire ses courses. Cela signifie que seul-e-s les coopérateur-riche-s peuvent profiter d'Oufticoop, si ces personnes donnent aussi de leur temps pour faire fonctionner la structure. Travailler à la caisse, à la logistique, ou au réassortiment, il y a de quoi faire si l'on est prêt-e à s'investir autrement.

Pour prendre des parts et devenir co-proprétaire d'un supermarché, c'est très possible à partir de 25 euros.

OUFFICOOP.BE

Toutes les entreprises présentées ont le label Finance solidaire, et garantissent une plus-value sociale et environnementale pour vos investissements.

RETROUVEZ-LES SUR :
WWW.LABELFINANCESOLIDAIRE.BE



LABEL

Au bénéfice de tou-te-s

Équité et égalité entre les genres



Le label Finance solidaire introduit une nouvelle mention #InclusionGenre qui distingue les entreprises ayant une politique d'égalité de genre.

Le label Finance solidaire certifie que le produit dans lequel vous investissez finance des activités génératrices d'utilité sociale et environnementale en se basant sur des critères sociétaux. Il favorise la cohésion sociale en finançant l'économie sociale.

Depuis 5 ans, les structures candidates au label peuvent aussi obtenir la mention #EnergieDurable. Elle distingue les entreprises qui accordent une attention particulière à la dimension énergétique de leurs activités et assure la cohérence entre les activités financées par le produit financier et les enjeux de la transition énergétique.

Désormais, la mention #InclusionGenre répond aux critères d'équité et d'égalité entre les genres. Difficile travail que de déterminer des critères objectifs. Le genre est une construction sociale qui différencie les femmes et les hommes. S'il y a bien des différences biologiques entre les sexes féminins et masculins, auxquels nous pouvons ajouter les personnes intersexes, le genre répond à des règles sociales, relationnelles et politiques. Lorsqu'on est de genre masculin, on attend de nous un certain comportement. Pareil si nous sommes identifiées comme femme.

Nous avons donc décidé de regarder cette mention sous le regard binaire homme - femme qui nous permet de récolter des données en préservant la vie privée des personnes employées dans les structures. Cette grille demande par exemple la représentation du genre dans les postes de direction, le conseil d'administration et les équipes, mais aussi la façon dont est fixé le salaire, car nous savons que les négociations individuelles sont souvent défavorables aux femmes.

La grille a été travaillée par 5 spécialistes du genre et a pour objectif d'évoluer dans le temps et pourrait être revue tous les 2-3 ans en fonction de l'évolution de la société et du secteur de l'ES ainsi que des retours donnés par les entreprises du label. ■

FINANCER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Financité a analysé la chaîne de valeurs des entreprises labellisées afin de déterminer leur contribution aux Objectifs de développement durable.

Les Objectifs de développement durable (ODD), adoptés en 2015 par les Nations Unies, donnent une direction claire pour que nous vivions en paix et dans la postérité d'ici 2030. Au nombre de 17, ils appellent à agir pour éradiquer la pauvreté, la faim, le sida, la discrimination à l'égard des femmes et des filles et pour protéger notre planète. Des objectifs sociaux et environnementaux que partagent les entreprises d'économie sociale, notamment celle labellisées Finance solidaire.

Financité, dans son rapport sur la Finance solidaire en Belgique, a donc vérifié la contribution de ces structures aux ODD. Les résultats de cette analyse ont ensuite été soumis aux représentant-e-s des entreprises afin qu'ils-elles confirment ou infirment leur contribution à certains objectifs. Ce processus a permis d'identifier à chaque stade de la chaîne de valeur les principaux enjeux de développement durable.

Parmi les structures labellisées, 89 % (soit 76 entreprises) contribuent par exemple à la réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. 59 % œuvrent pour croissance économique soutenue, partagée et durable, mais surtout un travail décent pour tou-te-s. Environ un tiers visent la consommation et la production durable pour « faire plus avec moins ».



POUR ALLER PLUS LOIN :
LABELFINANCESOLIDAIRE.BE

Des châssis solidaires à l'université

L'Université libre de Bruxelles et Financité collaborent pour élaborer un plan de financement de rénovation énergétique des bâtiments.



© Lara Herbinia

Le parc immobilier de l'Université libre de Bruxelles (ULB) consomme plus d'énergie que la moyenne des bureaux bruxellois. Avec plus de 100 bâtiments qui mêlent ancien et neuf et un vaste parc d'équipements scientifique, l'amélioration de la performance énergétique prend du temps. Mais ce sont les bâtiments anciens, bien éloignés des standards énergétiques actuels, qui sont responsables de la moitié des émissions de gaz à effet de serre de l'Université.

Plusieurs freins empêchent la rénovation durable et circulaire des structures comme l'ULB. D'abord, le risque de déficit qu'une telle institution ne pourrait pas supporter. Ensuite, l'insuffisance de patrimoine pour réaliser les travaux sur fonds propres. Enfin, s'il s'agit de conclure un crédit pour financer ces travaux, les charges excessives de remboursement d'un crédit bancaire classique dépassent souvent le montant des économies réalisées grâce à la réduction des charges énergétiques.

Ce sont ces freins que le projet Renocampus cherche à lever en élaborant un nouveau mécanisme de financement qui permettra à l'ULB de rénover énergétiquement ses bâtiments. Ce projet pilote financé par le mécanisme Renolab.ID, servira à financer un plan châssis sur le campus de l'Université en combinant tiers-financement et levée de fonds citoyenne.

Pour Financité, en charge d'élaborer le mécanisme de financement, le financement solidaire permettra à des coopératives citoyennes d'assumer le risque économique de la rénovation. Ces produits sont de plus en plus utilisés par les entreprises et le public. L'ULB remboursera ainsi peu à peu le prêt en fonction des économies d'énergie réalisées. Le financement citoyen se pratique déjà dans le domaine de l'énergie durable et celui de l'enseignement.

L'évaluation technique des chantiers de rénovation et l'élaboration de la formule de financement (sa faisabilité financière, mais aussi son caractère innovant et solidaire) sont en cours et précèdent une transposition juridique du mécanisme dans un contrat de crédit. L'année 2024 marquera l'organisation de la levée de fonds. ■

CYCLE DE CONFÉRENCES ENVIRONNEMENT ET FINANCE

à l'ULB, Campus du Solbosch

Environnement et comptabilité d'entreprise **19 septembre 2023**
Environnement de politique monétaire **17 octobre 2023**
Environnement et finances publiques **21 novembre 2023**
Environnement et fiscalité **23 janvier 2024**
Environnement et finance privée **20 février 2024**
Réactions politiques **19 mars 2023**



Une monnaie locale citoyenne, comment est-ce que ça s'arrête ?

Trois ans après la mise en circulation de son premier billet, le Lupi a décidé d'arrêter ses activités à la fin de l'année 2023.

Héloïse Rigot

Le projet du Lupi est lancé en juin 2018 par un groupe de citoyen-ne-s engagé-e-s qui désire mettre sur pied un système d'échange alternatif à l'euro dans la Région du Centre. En trois ans, le Lupi a circulé dans les caisses de 65 commerces locaux et permis le placement de plus de 10 000 euros dans une banque éthique, tout en permettant que ce montant reste disponible au fonctionnement de l'économie locale. Mais, faute de nouvelles énergies et d'engagement du public pour cette alternative, l'équipe citoyenne qui coordonne ce beau projet a pris la décision de stopper la circulation du Lupi au 31 décembre 2023. « *Malgré les leçons que nous espérions tirer de la crise sanitaire, force est de constater que la circulation du Lupi est fortement ralentie, pour ne pas dire à l'arrêt. Si les monnaies locales ont démontré qu'elles pouvaient être un outil sérieux et durable de relocalisation de l'économie, leur heure n'est pas encore venue à la Louvière...* », a annoncé le groupe fin août.

Mais comment ça s'arrête une monnaie locale citoyenne ? Qu'en est-il des billets en circulation ? Du réseau de prestataires ? Et surtout, est-ce que les utilisateur-ric-e-s vont perdre leurs euros échangés ?

Atterrissage contrôlé

« *Personne n'aura rien perdu, bien au contraire, puisque que chaque Lupi reste convertible en euro* », précise d'emblée le groupe. L'arrêt d'une monnaie locale citoyenne n'est pas un échec, pas question de crash pour les groupes constitués en ASBL qui ont réussi à faire tourner une économie alternative pendant plusieurs années.

En sollicitant le soutien des certaines communes et l'implication citoyenne, ces associations ont réussi à atteindre leurs objectifs parfois avec peu de moyens. Faire tourner une monnaie alternative à l'euro est un effort important qui est parfois incompatible avec les limites de l'engagement volontaire.

Les groupes monnaies désirant arrêter leur activité se retrouvent dans une situation inédite. La dissolution d'une association ne peut être décidée que par l'assemblée générale. Une fois la décision prise, l'assemblée nomme un-e liquidateur-ric-e parmi ses membres ou des tiers qui se chargera de réaliser les actifs de l'ASBL.

Qu'en est-il des billets encore en circulation ?

Dans l'actif de l'ASBL, on y retrouve les billets encore en circulation. Si vous avez encore des billets en poche, vous pouvez les dépenser chez votre prestataire favori jusqu'au 31 octobre. Le groupe monnaie doit alors prévoir une période de change pour que les personnes qui désirent troquer leurs unités de monnaie locale citoyenne en euro. Tout-e utilisateur-ric-e aura l'opportunité de récupérer l'argent échangé qui a été placé dès le départ dans la réserve de contrepartie (dans le cas du Lupi, sur un compte bancaire éthique).

Les anciens billets ne seront pas détruits, mais récupérés et vidés de leur valeur grâce à un signe distinctif, comme un cachet par exemple. De quoi se souvenir, comme le précise le Lupi, que « *les résultats dépassent de loin les chiffres liés aux montants circulants en Lupi. Il faut également comptabiliser le travail de prise de conscience, de débat et de rencontre pour favoriser une économie responsable et durable.* » ■



THUILLIES Carol'Or Les Gourmandises de Thuillies

Pour Christine, l'aventure a commencé en 2004 avec de délicieux biscuits avant de se diversifier avec des crêpes et des confitures. Après la pandémie, elle décide avec son associée et belle-fille Aurélie de se consacrer uniquement aux confitures et fonde Les Gourmandises de Thuillies. Aujourd'hui, ses confitures, gelées et marmelades artisanales ornent les étals des marchés de la Haute Sambre. Et si vous n'êtes pas de la région, toutes les douceurs sucrées sont également disponibles sur leur e-shop !

LESGOURMANDISESDETHUILLIES.BE
Rue des Courtailles 24, 6536 Thuillies
Tel : + 32 (0) 477 47 90 54



IXELLES Zinne Le camp de base

Un vieil hangar de 1600m² transformé en salle d'escalade de bloc en plein cœur d'Ixelles ? Bienvenue au camp de base, le rendez-vous des passionné-e-s d'escalade. Ouvert depuis le 1er juin 2022, le camp rassemble petits et grands, confirmés ou débutants autour d'une passion commune. En plus des cours d'escalade, la salle propose à sa clientèle des cours de yoga. Et pour se remettre de ses émotions, des produits frais et locaux sont servis à sa buvette.

WWW.LECAMPDEBASE.BE
Chaussée de Boondael 210C, 1050 Ixelles
Tel : +32 (0)2 343 43 21



MONS Ropi La Huchette

Présent depuis plusieurs décennies dans le centre de Mons, ce magasin familial offre aux Montois-es ses conseils sur un choix de produits bios de qualité. Son équipe met un point d'honneur à renseigner à sa clientèle des produits sains et naturels, respectueux de la planète. La Huchette, c'est la promesse de trouver tout ce dont vous avez besoin pour consommer autrement.

WWW.HUCHETTE.BE
Rue du Hautbois 12, 7000 Mons
Tel : +32 (0) 65 315 210



ITTRE Brawette L'Artichamp

Au détour de la campagne ittroise, vous tomberez sûrement sur les étals de Blandine. Cette maraîchère propose des fruits et légumes biologiques, frais et de saison. Depuis plusieurs années, elle écume les marchés de la région. Ses habitué-e-s la retrouvent sur les marchés de Virginal, Ittre et, depuis avril, sur celui du Petit-Baulers à Nivelles.

WWW.FACEBOOK.COM/LARTICHAMP
Rue des Primevères 15, 1460 Ittre
Tel : +32 (0) 475 86 23 88



GEMBOUX Orno Agricovert

Les Comptoirs d'Agricovert ont une mission essentielle. Ils renforcent les revenus des producteur-ric-e-s en offrant un canal de vente directe et assurent l'équilibre financier de la coopérative du même nom. L'approche de vente, centrée sur le choix et la provenance des produits, encourage la sensibilisation à l'alimentation. Ces espaces favorisent les échanges entre la coopérative, producteur-ric-e-s et consommateur-ric-e-s, créant ainsi une connexion vivante.

WWW.AGRICOVERT.BE
Chaussée de Wavre 37, 5030 Gembloux
Tel : +32 (0) 81 61 52 89



FLORENVILLE L'Epi 123 Podium

Depuis mai 2019, L'Epicierie Artisanale et Paysanne à Florenville se fournit uniquement auprès de producteur-ric-e-s locaux-ales engagé-e-s dans l'agriculture biologique et durable. Leur engagement envers la Terre, les saisons et la santé des consommateur-ric-e-s les pousse à offrir des produits de qualité. N'hésitez pas à aller leur dire bonjour pour une consommation responsable et saine !

WWW.EPICERIEARTISANALE
ETPAYSANNE.SITEW.BE
Rue Généraux Cuvelier 10, 6820 Florenville
Tel : + 32 (0) 479 55 77 46

→ 2024, année électorale

Comme à l'approche de chaque élection, Financité a identifié une cinquantaine de propositions pour sensibiliser mais aussi outiller les hommes et femmes politiques en matière de solutions pour une finance responsable et solidaire.

Sans attendre le début des campagnes électorales, Financité a déjà envoyé son memorandum aux différents partis politiques du pays afin que nos propositions soient entendues. Mais nous avons aussi donné vie à ce memorandum au travers de 6 soirées régionales à destination des citoyen-ne-s afin qu'à leur tour ils et elles puissent s'approprier son contenu et communiquer ce document à leur réseau politique en espérant notamment influencer les programmes.

Il est difficile de résumer Financité en quelques mots. Pourtant, il est essentiel tant vers le grand public que vers les politiques de pouvoir à la fois donner une image claire des positions de Financité mais aussi de hiérarchiser les propositions que nous travaillons au quotidien. A travers notre memorandum, nous vous invitons à découvrir l'ensemble des mesures que nous proposons aux partis et candidat-e-s aux élections de 2024 afin que la finance soit au service de l'intérêt général et adaptée aux citoyen-ne-s.

MÉMORANDUM DU RÉSEAU FINANCITÉ
POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES, FÉDÉRALES ET RÉGIONALES 2024

52 PROPOSITIONS

→ POUR UNE FINANCE AU SERVICE
DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, PROCHE
ET ADAPTÉE AUX CITOYEN-NE-S

Financité



Bien plus qu'un moment publicitaire de « nos » bonnes résolutions, ces soirées ont pour objectif de proposer à chacune et chacun d'identifier la bonne idée qui lui plait le plus. Cette rencontre conviviale s'adresse aux membres et sympathisant-e-s de Financité, mais aussi aux personnes actives dans différents collectifs et associations locales qui attendent justement de mieux vous connaître pour décider d'agir ensemble. Nous constituons ensuite quelques stratégies individuelles et collectives d'essaimage de ces idées. ■

AUJOURD'HUI IL N'EST PAS TROP TARD, NI POUR RECEVOIR UNE VERSION PAPIER DU MÉMORANDUM (LA VERSION EN LIGNE EST SUR NOTRE SITE) NI POUR NOUS INVITER À REPROGRAMMER DE TELLE RENCONTRES.

Chaque dixième de degré → compte

Il est trop tôt pour dire qu'il est trop tard. C'est le message que nous porterons le 3 décembre prochain lors de la grande marche pour le climat organisée par la Coalition climat.

Protégeons la planète, changeons de banque !

L'argent sur votre compte en banque ne dort jamais ! En réalité, vos dépôts servent aux activités économiques des banques. Elles utilisent votre argent comme bon leur semble, y compris pour financer des activités que vous n'approuvez pas et qui peuvent être extrêmement nocives pour la planète. En 2022, les banques européennes ont versé 669 milliards de dollars aux producteurs d'énergies fossiles selon un rapport de la coalition Banking on Climate Chaos. Par ailleurs, selon une étude de Nordea Bank, transférer son épargne vers des fonds d'investissements durables a un impact 27 fois plus grand pour diminuer l'empreinte carbone qu'un ensemble de gestes quotidiens tels que prendre des douches courtes, utiliser le train ou manger moins de viande.

En nous attaquant au nerf de la guerre, nous serons sûrs que notre argent ne financera pas la destruction de la planète. Que diriez-vous de nous aider à interpeller la foule le jour de la marche en rejoignant notre cortège ? Vous pourriez alors participer activement à notre action orientée solution ! ■



CRÉEZ VOTRE AFFICHE AVEC NOUS JUSTE AVANT LA MARCHÉ

Cette année, la Coalition climat nous propose un canevas d'affiche avec un en-tête commun sous lequel nous pouvons ajouter un dessin, un slogan ou message.

Nous vous proposons dès lors de nous retrouver pour un atelier créatif le jour J avant la marche pour réaliser nos affiches et organiser notre action.

Faisons entendre la voix de notre mouvement

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT SUR
WWW.FINANCITE.BE/FR/ATELIER-AFFICHES
OU ENVOYEZ UN MAIL À NOTRE RESPONSABLE
CAMPAGNE HICHAM.BEKKALI@FINANCITE.BE

BRUXELLES *Banco, passez à la manœuvre !*

Le groupe « Plan B pour la BCE » dispose désormais d'un prototype de son jeu sur le rôle de la Banque centrale européenne.

Actif depuis près de trois ans avec Financité, le groupe citoyen « Plan B pour la BCE » a déjà publié près d'une vingtaine de newsletters de vulgarisation sur le rôle de la Banque centrale européenne (BCE) et plus particulièrement ses éventuelles capacités à favoriser la transition écologique. Dans le même temps, certain-e-s membres du groupe se sont lancé-e-s dans la création d'un jeu visant à apprivoiser la banque des banques.

Grace à ce travail collectif de fond et de forme, il existe aujourd'hui un prototype de jeu « Banco » que les membres du groupe peuvent animer à la demande pour 5 à 10 adultes et ados sans aucune connaissance de la BCE ou peu habitué-e-s aux jeux de société. Vous découvrirez ainsi en jouant ce que font les employé-e-s du bâtiment de Francfort.

Après avoir travaillé pour une approche ludique de la BCE et de ses enjeux actuels, le groupe est désormais à la recherche d'un-e graphiste qui pourrait donner une identité visuelle à au plateau de jeu, aux pions et autres cartes événements.

Le groupe est optimiste sur le rôle que pourrait jouer la Banque centrale européenne, mais il est encore plus à l'idée de s'élargir et accueillir de nouvelles personnes, que ce soit « juste » pour tester le jeu ou pour s'investir à plus long terme. ■



UNE TELLE ANIMATION, POUR AUTANT QUE VOTRE AGENDA COÏNCIDE AVEC CELUI DES BÉNÉVOLES, PEUT ÊTRE SOLlicitÉE PAR SIMPLE MAIL À BCEVOLUTION2021@GMAIL.COM ET EST GRATUITE.

BRUXELLES *À la découverte de la monnaie*

Soucieuse de développer la notoriété et l'utilisation de la monnaie locale auprès des seniors, la Zinne a souhaité organiser des activités avec ÂGO.

Le printemps était synonyme de découverte chez ÂGO avec qui nous avons organisé un cycle d'ateliers autour de la monnaie. Financité et l'association d'éducation permanente, dont l'objectif est de mener une action sociale, politique et culturelle efficace pour tendre vers une meilleure qualité de vie des seniors avaient déjà collaboré autour des difficultés d'accès aux cash et services financiers de base pour les seniors. Ce cycle d'activités a permis de sensibiliser les participant.e-s au fonctionnement plus macro du système bancaire et monétaire, tout en découvrant une alternative locale et concrète.

Cette fois-ci, nous avons pris le temps de comprendre les éléments fondamentaux d'une monnaie, nous avons même construit une banque tou-te-s ensemble pour illustrer le mécanisme de création monétaire par le crédit. La seconde rencontre était consacrée aux monnaies locales citoyennes et à la Zinne, l'occasion de dépenser quelques billets de Zinne et de déguster de bons produits chez Tôga, une délicieuse pâtisserie située au Grand Hospice et chez Lutgarde, un bar du quartier Dansaert, tous deux partenaires de la Zinne. Enfin, bon nombre de participant.e-s ont souhaité poursuivre en se penchant plus longuement sur le secteur bancaire lors d'une troisième rencontre. ■



REBECQ

De la nature et des brawettes



En mai, Rebecq a vibré au son de la brawette lors du lancement de la monnaie sur son territoire

La Brawette grandit et, fidèle à ses valeurs, elle le fait lors d'une fête célébrant la nature et la transition. En effet, c'est le 18 mai dans un joli (et grand) jardin de Rebecq qu'a eu lieu la fête de l'ortie et la mise en circulation de la monnaie locale dans la région.

La fête de l'ortie est une tradition à Rebecq puisque cela fait 13 ans que cette journée est organisée. Festive et familiale, elle célèbre la nature en mettant en avant des associations locales ainsi que des citoyens et citoyennes qui agissent pour la transition. C'est un grand rendez-vous des alternatives collectives et individuelles qui font un pied de nez à notre système de consommation traditionnel.

Concrètement, il y avait des balades natures guidées, une conférence débat sur les vertus et les usages de l'ortie, des démonstrations de compostage et de purins de plantes, un Repair Café « spécial jardinage », des ateliers créatifs et des animations pour enfants, et bien d'autres choses.

Sur place, impossible de payer en euro. Ni en liquide, ni en virtuel. Était uniquement accepté pour boire et se sustenter, des jolis



billets de brawettes. Sur la journée, 5 000 brawettes ont circulé dans ce jardin et près de 900 personnes ont été sensibilisées aux monnaies locales et citoyennes.

La suite de cette journée ? Des cafés-citoyens et des formations à destination de volontaires rebecquois-e-s pour les aider dans le démarchage des utilisateurs et utilisatrices de la monnaie locale et citoyenne. ■

POUR SUIVRE LES AVENTURES DE LA BRAWETTE À REBECQ ET AILLEURS, VISITEZ LE SITE WWW.LABRAWETTE.BE

BRAINE-L'ALLEUD

Libérer la parole de l'argent



A Braine-l'Alleud, un groupe de femmes se retrouvent tous les mois pour parler argent et partager leurs expériences.

Tout a commencé en 2022, lorsque Laure-Anne contacte Financité pour organiser des ateliers sur l'épargne près de chez elle. Cela fait longtemps qu'elle travaille la question dans sa famille et voudrait partager ses connaissances et son expérience à d'autres Brainois et Brainoises.

Il a fallu attendre le mois de mars pour que la première rencontre ait lieu. Nous étions huit et par le plus grand des hasards nous étions toutes des femmes. Notre rencontre avait pour objectif de parler de notre rapport à l'argent, à notre budget et à notre épargne mais également de décider ensemble de nos attentes pour la création d'un futur groupe de papote.

Et finalement c'est un groupe de 5 participantes, parfois remplacées par les conjoints, qui se sont retrouvées un vendredi par mois pour parler épargne, assurance, enfant et argent et plein d'autres choses. Ces ateliers qui libèrent la parole ont repris à la rentrée mais à un autre rythme. Le petit groupe de femmes, toujours ouvert à de nouvelles recrues, se retrouvent un mercredi par mois de 18h30 à 20h30. ■

POUR NOUS REJOINDRE, VOUS POUVEZ ÉCRIRE À DANAE.LIST@FINANCITE.BE.

NAMUR *Convergence des monnaies*

Les groupes de monnaies citoyennes accompagnés par Financité ont rencontré les membres d'autres alternatives d'échange.

Le film « Demain » a provoqué il y a 6 ans un vif intérêt du public et des médias pour les monnaies locales et citoyennes (MLC). Depuis, 17 de ces monnaies ont vu le jour en Fédération Wallonie-Bruxelles et sont accompagnées par Financité. Cependant d'autres initiatives d'échanges existent et partagent de nombreux points communs.

Malheureusement, les bénévoles investi-e-s dans ces alternatives ne se rencontrent que trop rarement et connaissent de ce fait assez mal les autres monnaies. C'est pourquoi Financité a organisé mi-août, dans le cadre d'une Assemblée des groupes, une journée de rencontre ouverte aux membres actif-ve-s du J.E.U (Jardin d'échange universel, une monnaie autogérée), de la June (monnaie libre développée grâce à la technologie de la blockchain), des SEL (système d'échange local) et des monnaies locales et citoyennes.

L'objectif était de permettre une découverte approfondie de chaque initiative avec une volonté de mettre en avant les points communs, mais sans gommer les différences.

Notre théorie selon laquelle il n'y a pas lieu de mettre en concurrence ces initiatives s'est révélée partagée. Les différents travaux de groupes nous ont permis

d'affirmer que, d'après les personnes présentes, la diversité monétaire est profitable à l'économie et à la satisfaction des besoins de la population et de la société. De même, nous pensons que chacune des monnaies, si on ne peut légitimement pas attendre de toutes d'avoir les mêmes fonctions, partagent un même principe fondateur : la monnaie est un enjeu sociétal. Dès lors, le débat et le contrôle de la monnaie ne doit pas être limité aux économistes et au monde politique. Les citoyen-ne-s peuvent à la fois connaître le système monétaire « classique » mais aussi pouvoir proposer et/ou mettre en place des alternatives en la matière.

La trentaine de personnes présentes (parmi lesquelles un équilibre quasi parfait entre les monnaies) s'est quittée avec une seule frustration : celle de n'avoir pas pu tout aborder. Mais quoi de plus réjouissant que de constater que cette frustration s'est rapidement transformée en une volonté de se revoir. Nous planchons dès à présent, avec la collaboration du Réseau de collectifs en recherche de résilience (RCR) sur l'organisation d'une seconde journée mais aussi sur la mise en place rapide de sous-groupes visant à mettre en commun ce qui peut l'être pour donner plus de chances à toutes ces initiatives de favoriser une appropriation de la finance par le grand public. ■

GEMBLOUX

L'Orno en soutien aux commerces



L'équipe de l'Orno, Monnaie Locale et Citoyenne de la région de Gembloux-Sombreffe réfléchit, actuellement, à mieux soutenir le réseau existant ainsi qu'à toucher d'autres partenaires sur le territoire. Pour ce faire, plusieurs ateliers directement en liens avec les activités de ces commerçant-e-s sont en train d'être mis en place. Le premier concernera la communication avec des réflexions et autres astuces dans le but d'utiliser plus efficacement les réseaux sociaux.

RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE ET SUR FACEBOOK.COM/ ORNO.MONNAIE/ POUR PLUS D'INFORMATIONS.



POUR ALLER PLUS LOIN : MONNAIES ALTERNATIVES, MAIS À QUOI ?, DIDIER PALANGE, JUIN 2023, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

POUR REJOINDRE CETTE INITIATIVE : DIDIER.PALANGE@FINANCITE.BE



TOURNAI *Basculons dans l'énergie positive*

A l'occasion de sa 3e édition, Co-construire a regroupé près de 250 personnes désireuses de travailler aux différentes « bascules » à mettre en place pour un avenir plus juste.

L'idée centrale est la suivante : qu'il s'agisse de renverser une situation ou de faire contre-poids, la bascule est le point de départ de tout changement. Le programme, particulièrement diversifié pour permettre à chacun-e de décloisonner ses savoirs et élargir ses réseaux, vise surtout à dépasser le « participatif » pour arriver au « coopératif ». Financité était présent à la fois comme intervenant et participant.

Après une première conférence d'Olivier Hamant intitulée « Basculer de la performance à la robustesse », les deux premiers jours étaient construits en 5 « pas ». Chacun d'eux visait à envisager les basculements souhaités tout en se rappelant qu'il ne faut pas nécessairement représenter la majorité

pour faire bouger les choses. Petit à petit, le public a pris de plus en plus la main sur le processus et les contenus avant de clôturer les 3 jours d'expérience par une conférence gesticulée de Laurent Marseault : « Pourquoi la stratégie du colibri n'est plus suffisante ». Pour basculer pas à pas, le premier pas consiste à découvrir et s'inspirer. Ce « pas » proposait de recevoir de manière assez descendante en 1h30 de l'information sur une quinzaine de sujets, allant de la gouvernance horizontale à la propriété au partage, en passant par l'architecture régénérative.

Les « pas » 2 et 3 consistent à s'outiller et tester. Ces 22 ateliers aux thèmes « imposés » permettait d'expérimenter les apports des intervenant-e-s mais aussi des participant-e-s sur des sujets allant de « changer le monde avec 20 euros » (celui proposé par Financité) à l'écriture d'un avenir désirable ou un temps de questionnement sur le temps qui manque. Venait ensuite le temps de critique et de s'interroger, un espace où le rôle de l'animateur-riche et/ou de l'intervenant-e

se limitait à être garant-e de la méthode dite « Cercle Samoan » et à l'introduction d'un des 7 sujets, dont le groupe pouvait s'éloigner.

Enfin, le dernier « pas » donnait rendez-vous à l'assemblée des bascules qui se déroulait sans aucun thème prédéfini ni aucun-e animateur-riche. L'invitation est simplement faite au public de proposer sur de grands panneaux des thèmes de discussion. Les personnes intéressées par ces sujets se regroupent et organisent eux même les échanges et les objectifs. En attendant la prochaine édition (2025), l'ensemble des contenus et productions sont en ligne et en licence libre, approche qui fait partie intégrante de la démarche portée par de nombreux bénévoles à l'origine de ce programme extraordinaire soutenu par Cooptic Belgique - CRIE de Mouscron et CULTURE-WAPI, plateforme culturelle de coopération territoriale. ■

PLUS D'INFO :
CO-CONSTRUIRE.BE



LIÈGE *Une quarantaine de têtes bien faites*

L'université d'été de ClimACTES a tenu sa troisième édition du 8 au 23 août

La formule reste la même : 15 jours en résidentiel sur le campus de l'Université de Liège pour s'informer, réfléchir et agir ensemble. Pour sa troisième édition, le programme de ClimACTES était dense et d'une très grande richesse.

La première semaine était principalement consacrée à des sessions de cours ou de formation sur des sujets très divers mais tous en lien avec les défis climatiques, économiques et sociaux auxquels nous sommes confronté-e-s. Cette première phase s'appuie largement sur des experts externes : géographes, climatologues, économistes, philosophes, ingénieur-e-s, sociologues, politologues et expert-e-s techniques. Très rapidement, ce cadrage théorique est complété par des échanges avec des entrepreneurs et entrepreneuses inspirant-e-s.

Tous ces apports pratiques et théoriques sont utilisés pour élaborer, en équipe, des projets d'entreprises inscrites dans la philosophie de l'économie sociale et solidaire. Financité a participé activement à l'animation de ces 8 groupes en se focalisant sur le mode de financement le mieux adapté à chaque projet. Exercice passionnant, mais difficile à implémenter car souvent perçu comme « rabat joie ». Et pourtant, c'est un volet majeur du développement des entreprises quelles qu'elles soient.

Une énergie positive remarquable s'est dégagée des échanges. Néanmoins, il ne s'agit pas pour autant d'une cure de positivisme naïf. Les contenus sont souvent difficiles à admettre, les constats dramatiques, les sentiments d'impuissance, d'injustice et de révolte font aussi partie des ingrédients. Une animatrice est d'ailleurs disponible pour des échanges privés et discrets avec ceux et celles qui en ont besoin parce que l'éco-anxiété est un état d'esprit qu'il faut aussi apprendre à gérer.



Outre tout ce que chacun et chacune a pu apprendre, ClimACTES a aussi permis de tisser des liens avec des personnes actives dans toutes sortes de secteurs avec lesquelles on partage un commun dénominateur. 2023, troisième promotion de ClimACTES nous a ainsi fait passer la barre de la centaine de personnes actives, largement au-delà de nos frontières. Quelques projets d'entreprise sont en cours de création et des dizaines de professionnel-le-s ont ou vont entamer des virages significatifs. Être plusieurs à agir dans le même sens ne garantit en rien un renversement des rapports de force mais cela renforce considérablement nos pouvoirs d'action respectifs. ■

PLUS D'INFOS :
WWW.FINANCITE.BE/EVENTS

ARLON *Chez Renée, un espace citoyen pour le vieux quartier*

L'asbl Renaissance du Haut de la Ville d'Arlon, bien connue pour l'organisation de la Brocante mensuelle dans le vieux quartier a mis en place un espace collectif ouvert en rendant vie à un ancien restaurant.

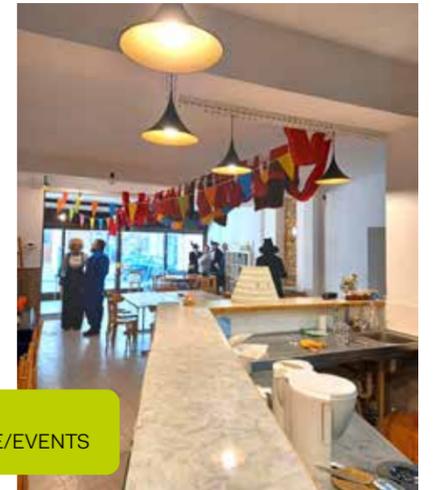
Ce lieu chaleureux et largement ouvert est déjà le théâtre de nombreuses activités : repas, jeux de société, soirées d'échanges et fêtes de toutes sortes. Dès le mois de septembre, un cycle de ciné-débat y sera organisé avec la complicité de Financité. Nul doute qu'il s'en suivra de nombreux échanges autour du bar.

L'objectif du lieu est de permettre les rencontres entre les habitant-e-s pour développer des échanges, des dynamiques solidaires et de l'entraide. Le fait de regarder un film ensemble reste un excellent vecteur d'échange et de partage. À l'heure où les visionnages

de films ou de série se déroulent souvent en solo devant son écran ou en tout petit cercle familial à la maison, se retrouver pour un visionnage collectif et un vrai plaisir à retrouver. Les moyens techniques actuels permettent aisément de reproduire l'ambiance des cinémas de quartier tels qu'ils existaient dans les années 50-60.

En plus de passer un bon moment avec des voisin-e-s, ces séances seront aussi l'occasion de nourrir des échanges autour des questions de sociétés qui nous animent tous. Des films bien choisis permettent aisément de lancer les discussions au départ de séquences précises dont on découvre alors très souvent des idées ou des références qui passent parfois inaperçues. ■

PLUS D'INFO :
WWW.FINANCITE.BE/EVENTS



LIÈGE *Coloniser l'avenir et devoir de vigilance*

A l'occasion du festival Tempo Color, le Centre Culturel des Chiroux accueillera deux événements gratuits centrés sur les problématiques climatiques.

Organisée en deux temps, la soirée du jeudi 28 septembre prochain proposera au Centre Culturel des Chiroux une lecture collective suivie d'une discussion autour de l'ouvrage « Nous colonisons l'avenir » de David Van Reybrouck, historien, écrivain et activiste belge. Pour passer de la théorie à l'action, la soirée se poursuivra avec la projection du documentaire « Duty of Care » suivie d'un débat en compagnie d'Amélie Adam (avocate, présidente de la Commission environnement du Barreau de Liège-Huy), Matthias Petel (doctorant UCLouvain & Harvard Law School, Président de la Commission environnement de la Ligue des droits humains) et de Financité. ■

PLUS D'INFOS :
WWW.FINANCITE.BE/EVENTS



BARVAUX *La mode a plusieurs vies*

Les petits dons de Pétilion ont organisé un défilé de mode de seconde main.

Un podium, de la musique, des mannequins et de belles étoffes, le simple plaisir de se retrouver dans la bonne humeur autour de silhouettes élégantes, les bords de l'Ourthe peuvent décidément réserver bien des surprises.

Dans la foulée des fêtes du 15 août, une équipe de volontaires de l'ASBL « Les petits dons de Pétilion » organisait un défilé de mode où les mannequins portaient des vêtements de seconde main puisés dans les trésors de la donnerie. Pour qui sait fouiner il y a donc moyen d'acquiescer et de porter des tenues de toute grande qualité. Preuve supplémentaire que l'économie est bien une science humaine des échanges qui peut être placée sous le signe de l'imagination, de la sobriété et de la solidarité. ■



© Didier De Broux

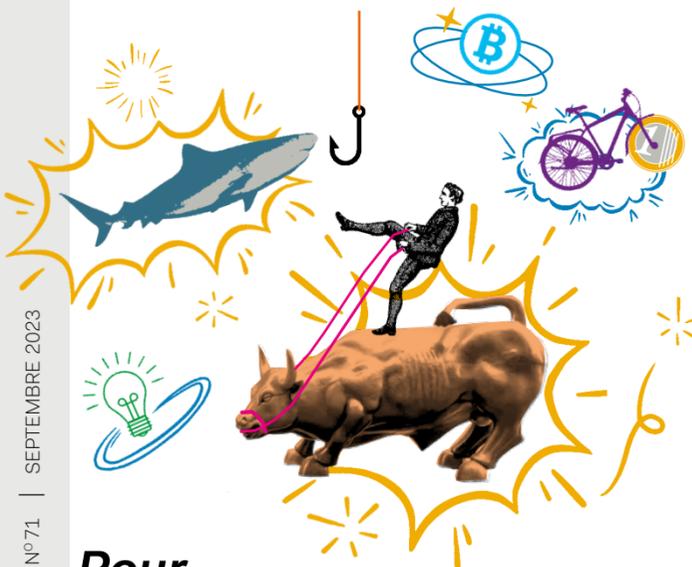


En mémoire

Ce magazine est dédié à la mémoire de notre collègue et ami Valéry Paternotte, lui qui a tant contribué à la qualité de cette publication. Toutes nos pensées vont à sa famille et ses ami-e-s.

Éphéméride Financité

- 19 septembre, 17 octobre et 21 novembre** : Conférences « Environnement et finance »
- 26 septembre, 17 octobre et 21 novembre** : prochaines sessions de la Financité Academy à Bruxelles
- Du 2 au 22 octobre** : Festival Financité
- 3 octobre et 7 novembre** : prochaines sessions de la Financité academy à Liège
- 25 novembre** : Assemblée générale Financité
- 3 décembre** : Marche climat



Pour faire des Étincelles

Le Festival Financité est de retour cette année avec un spectacle de théâtre d'improvisation « Étincelles » qui sera joué 2 fois dans chaque province de Wallonie ainsi qu'à Bruxelles entre le 2 et le 22 octobre 2023.

Pour créer leur spectacle, les deux comédiens d'improvisation Salvatore et Thierry iront à la pêche aux idées en brainstormant avec vous sur des thèmes variés de finance durable et solidaire. Sur base du brainstorming, les deux improvisateurs joueront différentes scènes pour raviver nos imaginaires et mettre en images des nouveaux possibles. Et qui sait, vous serez peut-être même amené-e-s à intervenir directement dans le spectacle...

Humour, sarcasme, dérision, rêve et poésie : un bon moment partagé pour se remonter le moral et nous projeter ensemble vers des futurs désirables.

SPECTACLE GRATUIT EN COLLABORATION AVEC DES COOPÉRATIVES D'ÉCONOMIE SOCIALE. TOUTES LES DATES : WWW.FINANCITE.BE/ FESTIVAL



Nouveaux collègues

L'équipe Financité s'agrandit. Cet été, nous avons accueilli Laurent D'Altoe (laurent.daltoe@financite.be) qui reprend la coordination des animations, Lionel Boverie (lionel.boverie@financite.be), animateur sur la province de Namur, et Hicham Bekkali (hicham.bekkali@financite.be) qui rejoint l'équipe communication. Bienvenue à eux !

Oui, mais... Indépendant de la rédaction, le Comité de lecture du Financité magazine, des gens comme vous, réagit à un contenu paru récemment.

Se coordonner pour mieux s'isoler

Les primes à la rénovation ne seront pas suffisantes pour financer la neutralité carbone des particuliers et ceux-ci qui ne sont pas tou-te-s en mesure de financer leur part.

Alors que les Régions agitent le bâton des amendes administratives si les propriétaires n'arrivent pas à un PEB « E » d'ici 2030, ne serait-il pas temps que les politiques élaborent des plans de rénovation en concertation avec les habitant-e-s pour proposer des solutions collectives quartier par quartier, en tenant compte de la vétusté et de l'historicité du bâti? Ces plans permettraient d'élaborer des systèmes collectifs durables de chauffage et d'énergie tels que des communautés d'énergie. Cela pourrait amener les pouvoirs publics à tous les niveaux, de l'Europe au local, à « motiver » les banques dans le développement de produits adaptés. Les collectivités locales pourraient également se financer par le crowdlending.

Que ce soit en qualité de propriétaire, locataire, ouvrier-ère du bâtiment, artisan-te, entrepreneur-e, actionnaire ou citoyen-ne, notre responsabilité individuelle est engagée dans chacun de nos choix, chacune de nos actions. Chacun-e a son rôle à jouer selon ses moyens et ne peut ni s'enfermer dans le déni, ni rêver que la technologie résoudra tout.

Ce n'est qu'en actionnant les leviers individuels et collectifs que nous réussirons à limiter, ou mieux à annuler, notre empreinte écologique dont celle significative liée au bâtiment. Une question continue de faire débat : une plus grande responsabilité échoit-elle aux plus gros pollueurs et à celles et ceux qui disposent de plus de moyens? ■

Le comité de lecture

Pages 4-5 magazine 70



PHOTO LÉGENDE

Sur base d'échanges et de transferts de savoirs, le weekend en Ardenne organisé par Financité début août fut pluvieux mais joyeux. Trois journées de reconnexion à la richesse du vivant dans lequel nous évoluons ont permis aux participant-e-s de faire émerger des idées pour construire les alternatives de demain, sur base de coopération et non de compétition.



*!?!☆⚡:)



JEAN-FRANÇOIS MABILLES

Pour mieux vous servir

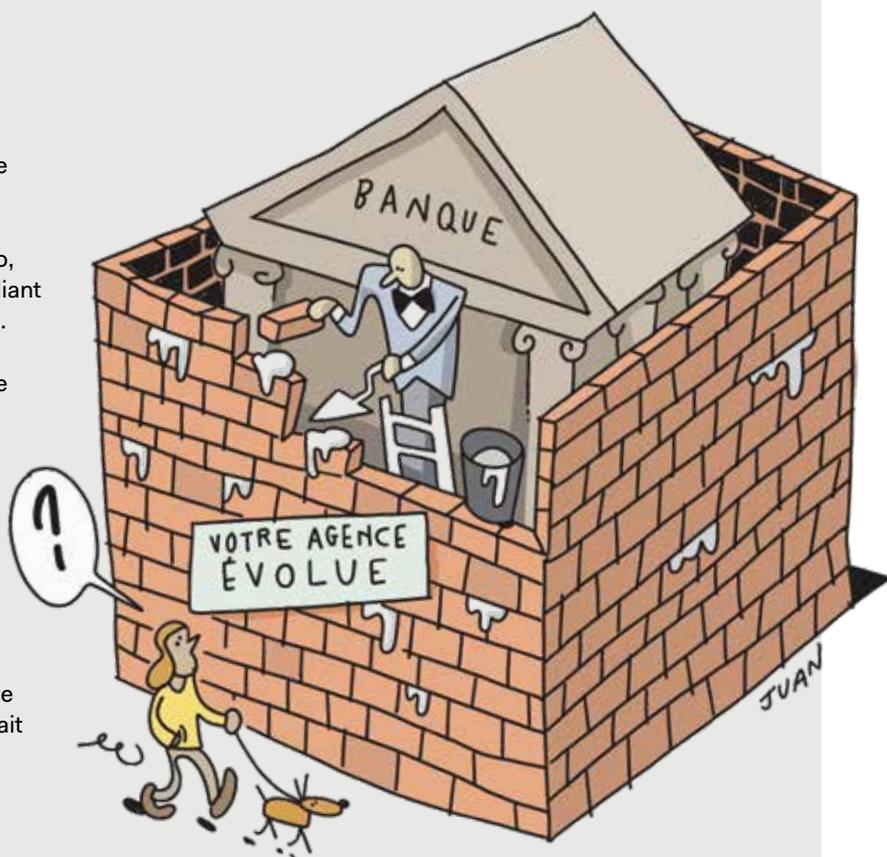
À une semaine d'intervalle, ma banque m'a annoncé des nouvelles à priori peu compatibles sur l'avenir de mon agence.

J'apprécie recevoir du courrier, j'ai toujours apprécié recevoir du courrier. Avant d'ouvrir la boîte aux lettres, je m'imagine toujours qu'un document mystérieux changera le déroulement de la journée, qu'une carte postale égayera la décoration du frigo, qu'une facture ne sera pas trop salée ou qu'un dépliant publicitaire me proposera d'alléchantes réductions.

La semaine passée j'ai reçu une lettre d'une banque d'un monde qui change. Je l'ai ouverte avec précaution. Elle était préparée selon les règles d'usage : trois plis parfaits. Le premier révélait le nom et les coordonnées de mon agence, mon adresse et la date de la missive. Rien de particulier, donc. Sur le deuxième pli, un joli titre utilisant une typographie d'une grande taille. Le titre annonçait fièrement « Pour mieux vous servir, votre agence évolue ». J'ai donc continué la lecture de cette lettre prometteuse. Hélas, la suite m'annonçait que, dorénavant, mon agence n'ouvrirait que sur rendez-vous. Drôle de façon de mieux me servir. Qu'à cela ne tienne, j'apprécie recevoir du courrier, j'ai toujours apprécié recevoir du courrier.

Une semaine plus tard, je recevais une autre enveloppe de la part de la banque d'un monde qui change. Cette nouvelle lettre respectait la même mise en page et un titre généreux annonçait une fois de plus le slogan « Pour mieux vous servir, votre agence évolue ». Un deuxième titre révélait cependant une triste nouvelle. Ma belle agence qui, une semaine plus tôt, allait m'offrir un service et une expertise toujours plus en adéquation avec mes attentes, devra définitivement fermer ses portes d'ici quatre mois.

J'ai d'abord cru à une mauvaise blague, mais non, il s'agissait bel et bien d'un courrier officiel d'une banque qui, apparemment, « évolue et sera prête à répondre de façon optimale à toutes mes attentes ». Je ne sais pas s'il s'agissait d'une erreur d'envoi, un souci de calendrier, une erreur, une stratégie de communication originale ou tout simplement du mépris vis-à-vis de la clientèle. En tout cas le doux billet n'a pas eu un effet positif sur mon humeur.



**Je ne sais pas s'il s'agissait
d'une erreur, d'une stratégie
de communication douteuse
ou tout simplement du mépris
vis-à-vis de la clientèle.**

L'agence qui fermera ses portes se situe à côté de l'administration communale, est accessible en train et en bus. Les jours de marché, les client-e-s affluaient massivement.

Je ne sais pas s'il est logique d'annoncer à une semaine d'intervalle une ouverture sur rendez-vous suivi d'une fermeture définitive. Je ne comprends toujours pas cette décision, ni cette stratégie ou encore la temporalité des lettres.

Heureusement pour moi, j'apprécie recevoir du courrier. Espérons que le prochain courrier de cette banque moderne sera plus appréciable. ■